

INVESTISSEMENT, IMPORTATION ET EXPORTATION

# CE QUI CHANGERA EN 2021

Page 4

BILAN DE LA COVID  
EN ALGÉRIE

**249**  
NOUVEAUX  
CAS ET **3 DÉCÈS**  
EN 24H

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4166 | Lundi 4 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FILIÈRE VOLAILLE

**VERS  
UNE FLAMBÉE  
DES PRIX  
DE LA VIANDE  
BLANCHE**

Page 5

## AMENDEMENT DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'INFORMATION

# "LE GRAND CHANTIER DE 2021" POUR BELHIMER

Page 3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN 2020

**37 TERRORISTES  
MIS HORS D'ÉTAT  
DE NUIRE**

Page 2



REPRISE DE L' ENIEM

**LES TRAVAILLEURS  
REFUSENT DE REJOINDRE  
LEURS POSTES DE TRAVAIL**

Page 3

POURSUIVI DANS D'AUTRES AFFAIRES

# Said Bouteflika, d'une prison à une autre

*Les problèmes de Said Bouteflika avec la justice ne sont pas, apparemment, prêts à s'estomper. L'ancien conseiller du Président déchu, qui a quitté la prison militaire de Blida, va se retrouver dans une autre prison, civile cette fois-ci.*

PAR KAMAL HAMED

En effet, acquitté avant-hier samedi par la Cour d'appel militaire de Blida, dans l'affaire "complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandant d'une formation militaire" et : "complot dans le but de changer le régime", le frère de l'ancien président de la République, n'a pas pour autant soldé ses comptes avec la justice. Il est en effet poursuivi dans le cadre d'autres affaires et, à ce titre, il fait déjà l'objet d'un mandat de dépôt émis par une juridiction civile. Cela a d'ailleurs été confirmé samedi par un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans ce communiqué, rendant compte de la décision de la Cour d'appel militaire de Blida, le MDN indique que Said Bouteflika "sera transféré à une prison civile, étant donné qu'il est poursuivi dans d'autres affaires devant le pôle pénal économique et financier relevant de la Cour d'Alger". Le MDN, qui a aussi indiqué que le général Mohamed Mediène, dit Toufik, et Louisa Hanoune, qui étaient déjà en liberté, "ont été relaxés", a précisé que TARTAG Athmane, dit Bachir, "sera maintenu dans la prison militaire de Blida, faisant l'objet de poursuites judiciaires devant la justice militaire". Cet ancien chef des services de renseignements est poursuivi, en effet, dans le cadre de l'affaire de "Mme Maya", présentée comme étant la fille cachée de l'ancien président Bouteflika. Pour revenir à Said Bouteflika son avocat, Me Khaled Bourayou a confirmé la semaine dernière que son mandant est poursuivi dans une autre affaire. Dans une déclaration à la presse cet avocat a indiqué que la chambre d'accusation du tribunal de Sidi M'hamed à Alger, a confirmé mardi 29 décembre le mandat de dépôt contre Said Bouteflika dans l'affaire de la chaîne de télévision "Istimiraria TV". "Said Bouteflika est poursuivi dans l'affaire de



l'acquisition d'équipements par l'homme d'affaires Ali Haddad pour le lancement de la chaîne Istimiraria TV, destinée à faire la promotion d'un cinquième mandat pour l'ancien président de la République Abdelaziz Bouteflika", a précisé Me Khaled Bourayou. Selon lui, "ce mandat de dépôt vise à le maintenir en prison dans la perspective de l'acquittement des autres accusés". Me Bourayou faisait référence à l'affaire pour laquelle le verdict a été rendu avant-hier samedi par la Cour d'appel militaire de Blida. Mais M Bourayou n'a pas cité d'autres affaires à l'origine de la mise sous mandat de dépôt de Said Bouteflika. La chambre d'accusation du tribunal de Sidi M'hamed a confirmé pour deux affaires. Il est ainsi poursuivi dans l'affaire du financement occulte de la campagne électorale, mais aussi dans l'affaire de Tayeb Louh, ancien ministre de la Justice, garde des Sceaux. Cette

décision vient après l'audition, récemment, de Said Bouteflika par un juge instructeur près le tribunal de Sidi M'hamed. Le juge instructeur porte l'accusation contre le prévenu à la suite des preuves de son implication dans l'affaire Louh, qui concerne, pour rappel, "l'entrave au bon fonctionnement de la justice, l'incitation à la falsification de procès-verbaux officiels, l'incitation à la partialité et la mauvaise utilisation de la fonction". il est accusé ainsi, sur la base des "SMS" retrouvés sur les téléphones mobiles de Tayeb Louh, dans lesquels il lui demandait d'intervenir au profit des hommes d'affaires connus pour être proches de lui. De lourdes charges pour lesquelles il risque d'être maintenu longtemps encore en prison. En somme, Said Bouteflika n'est pas près de retrouver sa liberté de sitôt.

K. H.

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAUX

## Tous les réseaux seront assainis

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les réseaux d'eau potable seront complètement revus. La feuille de route fixée par le ministère des Ressources en eau, trace comme objectif la réfection et l'implantation d'un réseau neuf, durant toute l'année en cours afin de supprimer les pénuries d'eau.

Le ministère vient d'instruire l'Office national de l'assainissement (ONA) de procéder durant ce premier trimestre à "la réfection de toutes les canalisations des réseaux AEP dans 800 communes". Le but de l'opération est de mettre fin aux vieilles canalisations d'eaux dont certaines remontent même à l'époque coloniale. Le département d'Arezki Beraki a estimé que "la stratégie du secteur des eaux vise à la restauration de près de 2000 km de réseaux de canalisations à travers les travaux de maintenance et de réfection

qui ont été déjà enclenchés en décembre dernier et vont se poursuivre durant le premier trimestre de l'année 2021". La vétusté de ces canalisations a perturbé ces derniers temps l'approvisionnement en eaux potables où plus de 400 communes sont en pénurie d'eau, depuis des mois même s'il y a eu une amélioration de la pluviosité ces dernières semaines. Pour résoudre la question, l'ONA en partenariat avec l'Algérienne des eaux ont concocté un programme d'assainissement pour les 12 wilayas où des points noirs persistent toujours. Le DG de l'Algérienne des eaux avait affirmé, dans un entretien médiatique le mois dernier, que "l'Algérie dispose de 3,6 milliards de m3 d'eau et nous allons améliorer ce niveau grâce à un système de management qui permettra de résoudre les perturbations en approvisionnement dans n'importe quel point". Pour ce faire, il

est question de "mettre à niveau les interventions en dépannages par des brigades mobiles des sociétés de gestion des eaux", avec un suivi grâce à des serveurs numériques nouvellement acquis. Ces dernières vont intervenir selon des plans établis, à savoir, une maintenance d'un réseau AEP pour 48 heures, avec préavis de coupure à l'endroit des citoyens concernés. Des SMS vont être envoyés aux abonnés pour prendre leur disposition à constituer des réserves d'eau, pour ne pas subir ces coupures qui ont souvent été longues. En plus, la pose de nouvelles canalisations s'effectuera avec des partenaires sous-traitants, qui vont se déployer pour une période entre 2 semaines à un mois pour chaque réseau et la vérification de la garantie sécuritaire d'un débit d'eau normal et d'une qualité d'eau soumise aux normes.

F.A.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
EN 2020

### 37 terroristes mis hors d'état de nuire

Trente-sept (37) terroristes ont été mis hors d'état de nuire et 108 éléments de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant l'année 2020, a indiqué avant-hier samedi un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont mis hors d'état de nuire 37 terroristes durant l'année écoulée dont 21 terroristes ont été abattus, 9 capturés et 7 autres se sont rendus aux autorités militaires, précise le bilan de l'ANP.

Selon la même source, 108 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant cette période par des détachements de l'ANP qui ont, également, découvert et détruit 251 casemates pour terroristes, et saisi 40 pistolets mitrailleurs, 25 pistolets automatiques et 249 fusils de différents types.

Un total de 74 chargeurs de munitions et 64.710 balles ont été saisis durant l'année passée, souligne le bilan de l'ANP, qui fait état de la découverte et la destruction de 391 bombes et mines de différents types, et de 831,585 kilogrammes d'explosifs, mais aussi de la saisie de 31 paires de jumelles.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et la sécurisation des frontières, 1.028 narcotrafiquants ont été arrêtés durant l'année 2020, marquée par la saisie d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 703,2 quintaux, et de 27,89 kilogramme de cocaïne, ainsi que de 3611868 comprimés psychotropes.

Un total de 4.755 contrebandiers et orpailleurs ont été arrêtés, en outre, durant l'année passée et 2.376 marteaux piqueurs, 3.460 groupes électrogènes, 186 détecteurs de métaux, 1.304.908 litres de carburants, 2.451 tonnes de denrées alimentaires, 4.652 quintaux de Tabac, 1.001 véhicules et 5051 caméras de surveillance ont été saisis.

Quelque 3.765 moyens de liaison et 4.483.352 articles pyrotechniques ont été saisis durant cette année.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, le bilan de l'ANP fait état de l'arrestation de 8.184 candidats à l'émigration clandestine, via des embarcations de construction artisanale, et d'interception de 3.085 immigrants clandestins de différentes nationalités.

13E RÉUNION DE L'OPEP+

### Attar prend part aux travaux

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, prendra part, aujourd'hui lundi, par visioconférence, aux travaux de la 13e réunion ministérielle Opep-Non Opep, qui sera consacrée à l'examen la situation du marché pétrolier international, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Regroupant les 23 pays signataires de la Déclaration de coopération, à savoir, 13 pays membre de l'Opep et 10 autres non membres de l'Organisation, cette réunion sera consacrée, à "l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court terme", a précisé le ministère de l'Energie.

Elle sera précédée, le même jour (lundi), par la 25e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), souligne le communiqué.

"Le JMMC aura à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de décembre 2020", indique le ministère de l'Energie.

Ce comité est composé des pays membres de l'OPEP qui sont l'Algérie, l'Angola, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela et de deux pays non membres de l'Organisation, à savoir la Russie et le Kazakhstan.

R. N.

AMENDEMENT DE LA LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'INFORMATION,

# "Le grand chantier de 2021", selon Belhimer

*Le "grand chantier" qu'entend entreprendre le secteur de la communication, pour l'année 2021, consiste en l'amendement de la loi organique relative à l'information, pour l'arrimer à la nouvelle Constitution, a indiqué hier à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer.*

PAR RAHIMA RAHOUNI

**L**e grand chantier du secteur de la communication, durant l'année 2021, sera l'amendement de la loi organique n°12-05 de 18 Sefar 1433, correspondant au 12 janvier 2012, relatif à l'information dans le but de l'arrimer à la nouvelle Constitution", a déclaré M. Belhimer dans un entretien accordé au quotidien national l'Expression. Il a expliqué, que l'article 54, qui "consacre le principe de liberté de la presse, en détaillant les composantes de cette liberté, stipule le droit à la création de chaînes télévisées, de sites et journaux électroniques, interdit le discours de discrimination et de haine".

Tout en estimant que cet article, en vertu duquel "aucune activité de journaliste ne saura être arrêtée sans décision judiciaire", le ministre a souligné que cet amende-



ment, qui se fera de façon "collective et inclusive", avec la participation de l'ensemble des acteurs du secteur, permettra de créer "enfin", un "Conseil national de la presse écrite au lieu d'une Autorité de régulation, tel que stipulé dans ladite loi et qui n'existe nulle part au monde".

Le premier responsable du secteur de la communication a rappelé, à ce propos, qu'"assainir un champ ruiné et miné exige à la fois du temps et de la persévérance".

"Nous continuons à travailler pour une amélioration de la situation du secteur de la communication qui a été durant longtemps rongé par les intrus et les affairistes", a-t-il assuré, soulignant que la "plus grande réussite" est d'avoir établi un "lien direct" avec les médias "sans aucune bureaucratie".

Le ministre a fait savoir, que plusieurs objectifs fixés dans le plan d'action du gouvernement ont été atteints, rappelant à l'occasion, la mise en vigueur de l'arrêté régissant la presse électronique et la mise en œuvre, dès courant janvier, du cahier

des charges, fixant les conditions d'octroi de la publicité publique.

Il a rappelé également, que d'autres cadres juridiques comme celui relatif à la publicité (l'activité) ou le sondage, ainsi que la mise à jour des statuts de TDA pour la commercialisation des produits offerts par Alcomsat1, sont à un stade d'élaboration "bien avancé".

M. Belhimer a également rappelé, que plusieurs chantiers, parmi les 10 contenus dans le plan d'action du gouvernement, sont dans "un état de réalisation bien avancé, alors que d'autres ont été achevés". En constatant l'urgence de faire cesser "l'anarchie" qui prévalait dans la distribution de la publicité publique, le ministère a élaboré, a-t-il précisé, un cahier des charges contenant "15 critères transitoires", visant à réguler ce marché, en attendant "l'élaboration en cours d'une loi relative à la publicité".

Par ailleurs, M. Belhimer a indiqué qu'un projet d'arrêté portant lancement d'un appel à candidature pour l'octroi d'autorisations

de création de services de diffusion télévisuelle thématiques est en voie de finalisation.

"Cette opération contribuera au renforcement des trois textes réglementaires déjà existants relatifs à la loi sur l'audiovisuel", a-t-il expliqué.

L'autre défi que l'Algérie, selon lui, tente de relever est celui de la sécurité numérique qui exige que tous les sites électroniques, d'information ou autres, soient hébergés localement afin de protéger leurs données, exhortant les journaux électroniques à rapatrier l'hébergement physique et logique de leur site dans le domaine ".dz".

Tout en estimant, à ce propos, que les capacités nationales dans ce domaine sont de plus en plus importantes, M. Belhimer a cité l'exemple des opérateurs comme Algérie télécom, TDA et Mobilis et de l'Agence de presse Algérie Presse Service (APS), qui disposent de Data Center répondant à "tous les besoins d'hébergement des sites électroniques et de stockage des contenus informatisés (stockés en cloud)".

"Ces opérateurs sont à même de garantir, a-t-il assuré, une sécurité maximale aux données, tant en matière d'accès que de contenus ininterrompus à longueur de temps", expliquant que l'opération d'hébergement dans le domaine ".dz" relève des prérogatives des institutions et organes nationaux habilités, à l'instar du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), tandis que d'autres institutions sont chargées de l'hébergement des sites électroniques dont l'APS, TDA et Algérie télécom, ainsi que des opérateurs privés, a-t-il ajouté.

R. R.

REPRISE DE L' ENIEM

## Les travailleurs refusent de rejoindre leurs postes de travail

PAR RACIM NIDHAL

Les travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroménagères, (ENIEM), dont le siège social est à Tizi-Ouzou, n'ont pas répondu favorablement à la note de la direction générale de l'entreprise, pour une reprise d'activité hier, après un mois de chômage technique, a-t-on constaté. Que ce soit au niveau du siège de la Direction générale, sis au boulevard Stiti Ali, ou du complexe industriel sis à la zone industrielle de Oued Aissi, les travailleurs n'ont pas rejoint leurs postes.

Ils motivent leur position par la "non-satisfaction" de leurs deux revendications, à savoir "la non comptabilisation du congé technique dans les salaires" et "le départ du P-dg de l'ENIEM".

Les revendications ont été arrêtées depuis l'arrêt technique de l'activité de l'ENIEM pour une durée d'un mois (du 01 au 31 décembre 2020) décidé par la direction de l'entreprise pour cause de "contraintes financières" et "rupture des stocks des matières premières", a-t-on appris des syndicalistes.

Hier samedi, la direction de l'ENIEM a diffusé une note informant l'ensemble des travailleurs que "la date de reprise de

l'activité est prévue pour le dimanche 03/01/2021" et a lancé un appel aux travailleurs pour "rejoindre leurs postes de travail". Dans la même note, la direction a rassuré qu'elle avait entrepris "toutes les actions nécessaires afin de débloquent la situation difficile que traverse l'entreprise actuellement", et souligné que "des garanties ont été données par les pouvoirs publics afin de trouver une solution durable qui garantira la pérennité des emplois au sein de l'entreprise, dans les meilleurs délais possibles".

Le secrétaire général du syndicat d'entreprise de l'ENIEM (affilié à l'UGTA), Mouloud Ould El-Hadj, a indiqué à l'APS que les travailleurs "refusent de rejoindre leurs postes de travail tant que leurs deux revendications pour lesquelles ils ont initié des actions de protestation durant le mois de décembre dernier, ne sont pas satisfaites".

Le syndicaliste s'est interrogé sur cette reprise décidée par la direction alors que, selon lui, "la situation ayant entraîné un arrêt technique d'activité n'a pas changé puisqu'il n'y a pas eu de déblocage de la matière première pour remettre en marches les unités de production".

De son côté le P-dg de l'ENIEM, Djilali

Mouazer, a regretté, dans une déclaration à l'APS, "l'empêchement de travailleurs de rejoindre leurs postes par certains de leurs collègues".

Selon lui, "beaucoup de travailleurs ne se sont pas présentés aujourd'hui, notamment à cause des intempéries, alors qu'un petit groupe est venu dissuader et empêcher d'autres travailleurs qui se sont présentés de rejoindre leurs postes".

Quant à la décision de reprendre l'activité de l'ENIEM, alors que la matière première n'est pas encore déblocquée, M. Mouazer a indiqué que "la décision de reprise est une mesure d'apaisement qui vise à rassurer les travailleurs", rappelant que "les pouvoirs publics ont promis d'apporter, dans les jours, des solutions à long terme, et durables", a-t-il insisté.

Lors de son passage sur la Radio nationale "Chaîne I", le 28 décembre écoulé, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, avait déclaré que des mesures adéquates seront prises "dans les plus brefs délais", en vue de résoudre les problèmes de l'ENIEM et de relancer ce groupe.

"Le dossier est en cours d'examen et il sera tranché au cours de cette semaine", avait-il assuré.

R. N..

### Erratum

Dans notre édition du mercredi 30 décembre 2020, nous nous excusons auprès de nos lecteurs et surtout auprès de notre collègue Mohamed Abdoun. Le nom de Lakhdari Brahim s'est malencontreusement glissé dans l'article "Délégation américano-sioniste au Maroc : focus sur la diplomatie de la... chaussette". Cette article qui a été repris par plusieurs sites d'information électroniques, n'ont pas mentionné le nom du journaliste Mohamed Abdoun, ne serait-ce que par honnêteté intellectuelle, donnant ainsi l'impression que l'article en question était une dépêche d'une agence de presse.

INVESTISSEMENT, IMPORTATION ET EXPORTATION

# Ce qui changera en 2021

*L'Algérie modifie sa réglementation pour attirer les investisseurs et accentuer le contrôle sur le commerce extérieur, dans un contexte économique marqué par la forte baisse des revenus pétroliers et la dépréciation du dinar.*

PAR RIAD EL HADI

Ces mesures sont contenues dans la Loi de finances 2021, qui est entrée en vigueur le 1er janvier, après sa publication au Journal officiel. Cette loi, sans être révolutionnaire, apporte néanmoins des changements et des réajustements concernant les investissements, les importations et les exportations. Une cinquantaine de nouvelles dispositions concernent ces trois segments, entre exonérations, obligations et réaménagement ou reformulation de dispositions existantes.

Des mesures incitatives pour les start-ups. Parmi les suppressions d'impositions instituées par la LF-2021, les opérations d'exportation de biens et services réalisées par les personnes physiques sont désormais exonérées de l'IRG, et la taxe de souscription du contrat d'assurance supprimée.

Dans le cadre de la politique du gouvernement algérien portée sur l'encouragement des startups, celles-ci ainsi que les incubateurs sont exonérés de la TAP, de l'IBS et de la TVA. On note aussi la reconduction de la réduction d'impôt pour les sociétés cotées en bourse.

Le texte introduit aussi la possibilité de remboursement de l'excédent de l'IRG et du trop versé de l'IBS. Certaines dispositions fiscales y sont en outre clarifiées.

C'est le cas, notamment de l'article 104 relatif au calcul de l'IRG, désormais restructuré, des plus-values de cession d'actions des personnes physiques, intégrées dans le Revenu global, des modalités de déclaration des transferts de fonds qui ont été modifiées, du fait générateur de la TAP, aligné avec celui de la TVA, de la télédéclaration de l'état récapitulatif annuel, rendu obligatoire.

## Très peu d'augmentation de taxes

La LF 2021 ne contient pas beaucoup d'augmentation de taxes, mais on note le



relèvement des tarifs de la taxe intérieure de consommation (TIC) pour certains produits, comme les bières (entre 4.368 et 5.560 Da par hectolitre) et les produits tabagiques (15 %). De nombreux réajustements ont été par ailleurs apportés aux procédures de contrôle fiscal.

On notera la modification des modalités de réclamation des contribuables devant le tribunal administratif, l'augmentation du seuil à partir duquel la DGE (Direction des grandes entreprises), doit statuer (les droits et pénalités excédant 400 millions de dinars).

Toujours concernant la fiscalité, la LF 2021 introduit la possibilité du recours à la vente de gré à gré en cas d'adjudications infructueuses, élargit la période d'échéances de paiement de la dette fiscale jusqu'à 60 mois, avec versement minimum de 10 % du montant de la dette.

En matière d'investissement, la LF soumet toute cession d'actions d'une société activant dans les secteurs stratégiques à une personne de droit étranger à

l'obligation d'autorisation préalable des services habilités, maintien de la règle 49-51 % et le délai de mise en conformité pour les activités revêtant un caractère stratégique et exclut les sablières et carrières des secteurs considérés comme stratégiques.

## Tour de vis sur les importations et la surfacturation

Du nouveau aussi pour les activités d'importation et d'exportation, sur lesquelles le gouvernement cherche à accentuer le contrôle, afin de réduire les transferts de devises, dans un contexte économique difficile pour l'Algérie qui voit ses réserves de change fondre comme neige au soleil, en raison de la chute des prix du pétrole.

Parmi les dispositions douanières nouvelles introduites par la LF 2021 concernant les importations, l'institution d'une nouvelle taxe sur l'immobilisation des

conteneurs, l'autorisation d'importation d'équipements de moins de 3 ans et le paiement à terme des importations, une mesure destinée à lutter contre le phénomène de la surfacturation.

Les composants, ou matières premières importés ou acquis localement par les producteurs, sont en outre exemptés de droits de douanes et TVA.

L'article 83 définit les modalités d'exonération des matières destinées à la production d'huiles et de sucres et interdit l'exportation du produit final ayant bénéficié de compensation.

*"Sont exonérés des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, les opérations d'importation des graines de soja destinées à la production de l'huile raffinée ordinaire à base de soja. Les huiles alimentaires raffinées ordinaires à base de soja et de sucre blanc dont les prix ont été compensés dans le cadre du dispositif de compensation applicable ne sont pas éligibles à l'exportation"*, stipule l'article.

Si leur production est excédentaire, les entreprises peuvent procéder à l'exportation des huiles à base de soja et du sucre blanc, *"à condition de la restitution du montant de la compensation au prorata des quantités exportées"*.

Les importateurs/transformateurs de sucre roux et de l'huile brute de soja sont en outre tenus dans un délai de 18 mois *"soit d'entamer le processus de production de ces matières premières, soit de les acquérir sur le marché national"*, au risque de perdre *"le bénéfice de la compensation et des exonérations douanières, fiscales et parafiscales à l'importation"*.

S'agissant de l'exportation des déchets spéciaux dangereux, elle est désormais soumise à taxe sur les autorisations, acquittée par voie de quittance auprès du receveur des impôts et dont le montant est fixé à 5.000 DA. Le produit de cette taxe est affecté au profit du budget de l'État (60 %) et du fonds national de l'environnement et du littoral (40 %).

R. R.

ZONE ZLECAF

## L'Afrique commence officiellement à commercer...

PAR RANIA NAILI

L'accord de libre-échange inter-africain est entré en vigueur officiellement, en ce début 2021, conformément aux engagements pris par les Etats ayant signé et ratifié le texte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

La Zlecaf est une zone géographique, dans laquelle les biens et les services circulent sans restriction entre les Etats membres de l'Union africaine (UA). Avec un marché de 1,2 milliards de personnes, d'une valeur de 3.000 milliards USD et un Produit intérieur de 2.500 milliards USD, il est attendu que les potentialités et les capacités économiques du Continent connaissent une exploitation optimale, grâce aux flux commerciaux intra-continentaux qui devront avoisiner les 52% au lieu du taux actuel. Actuellement, les échanges entre nations africaines ne représentent que 16% de leur total, tandis qu'en Europe et en Asie, le taux dépasse largement 60%.

L'objectif de l'Union africaine est donc de faire progresser ces échanges pour créer davantage de richesses.

Signé par 54 pays africains et ratifié jusqu'à présent par 34 pays, il sera procédé à travers l'accord de la création de la Zlecaf, à l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce inter-africain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés, et ce à partir de ce janvier 2021. Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% qui sera libéralisé progressivement durant 10 ans pour les pays membres en voie de développement et 3% pour les pays membres les moins développés, ce qui constitue un avantage important pour la protection du produit national.

Le taux de 3% des clauses des tarifs douaniers est exclu de la libéralisation tarifaire, soit l'équivalent de 491 tarifs.

Pour rappel, l'accord portant création de la

Zlecaf a été signé lors de la 10e session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement en mars 2018 à Kigali (Rwanda). L'Algérie qui a été parmi les premiers pays à ratifier cet accord a réaffirmé récemment par le biais du Premier ministre, Abdelaziz Djerad que la Zlecaf constituait pour elle *"un choix stratégique"*. Intervenant lors la 13e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, tenue décembre dernier, en visioconférence, M.Djerad avait déclaré, que *"pour l'Algérie, la Zlecaf est un choix stratégique, exigeant une conjugaison des efforts pour aller de l'avant dans la concrétisation des objectifs de développement de notre continent et de nos pays, et la consolidation de la paix et de la sécurité, étroitement liée aux progrès du développement économique"*. L'Algérie a également souligné la nécessité de consentir davantage d'efforts pour aplanir les difficultés qui persistent et régler les questions en suspens.

Ces difficultés ont trait notamment, aux règles d'origine, aux tarifs douaniers et aux listes d'engagements relatifs au commerce de services. Le Premier ministre avait, dans ce sens, souligné l'adhésion de l'Algérie au consensus enregistré au niveau des instances de négociation, concernant les questions en suspens en lien avec les règles d'origine.

Il avait également assuré, que *"l'élaboration des offres tarifaires du commerce des biens et des services et des offres préliminaires des secteurs prioritaires pour le commerce de services algérien, est en voie de finalisation"*.

Actuellement, le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf ne dépassant pas 3 % du total des échanges. L'Algérie occupe la 20e place du total des pays fournisseurs du Continent, soit 0,4% du total des importations du Continent africain.

R. N.

MOHAMED CHÉRIF BENMIHOUB

# L'Algérie est en panne de croissance forte

*Le Plan de relance économique 2020/2024 élaboré par le gouvernement, dressant un état des lieux du tissu économique national, relève qu'il est, en majorité, constitué de toutes petites entreprises, particulièrement vulnérable fortement dépendantes des subventions publiques.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Pour le professeur Mohamed Chérif Benmihoub, ministre délégué chargé de la Prospective, fait état, à ce propos, de sérieuses carences, nécessitant un diagnostic en profondeur, dont il indique qu'il a été engagé, dès 2008. C'est sur la base de ce dernier, précise-t-il, qu'a été dressé un constat mettant en lumière le fait, que l'Algérie "est en panne d'une croissance forte", parce qu'explique-t-il, elle n'a cessé d'être amarrée aux subsides générés par ses hydrocarbures, une relation "organique", dont dépendent tous ses secteurs d'activités. Reçu, hier, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, celui-ci considère que pour se tirer de cette pénible situation, le pays doit se lancer dans une croissance "à des niveaux élevés" afin, notamment, d'absorber le "chômage chronique". Pour cela, l'intervenant juge impératif de rejeter, très vite, "le système d'une écono-



mie extraverti, consistant à importer des produits finis et à exporter de la matière première, jugeant qu'il faut, désormais, faire du développement et cesser de faire de la comptabilité, "en restant braqué sur les réserves de change". Pour réaliser les objectifs de développement attendus, le professeur Benmihoub estime qu'il faut en passer par une analyse sans concession du système productif national, dans toutes ses composantes, afin d'améliorer la situa-

tion. Du rapport présenté en ce sens au gouvernement, il révèle qu'y ont été proposés un certain nombre de leviers de croissance, parmi lesquels il met en avant le secteur des mines, un réservoir de richesses, abandonné à lui-même, "depuis très longtemps". Il cite, également, l'industrie pharmaceutique, dont il considère qu'il faut rationaliser les investissements, de même que le secteur des énergies renouvelables. A propos de ce dernier

chantier, il prévient contre le risque de voir se renouveler les mêmes erreurs que celles dont ont été l'objet les énergies fossiles, insistant que soit localement développée la fabrication d'un maximum d'inputs utilisés dans le renouvelable.

Parmi les facteurs clés de succès identifiés pour mettre en œuvre cette stratégie, l'invité les résume par la gouvernance et la régulation. Pour lui, il est important de multiplier la création de nouvelles entreprises, "de toutes tailles", pour générer de la richesse et renforcer, ainsi, les quelques 1,2 million en activité.

Les autres aspects que le professeur Benmihoub met en avant sont ceux relatifs au climat des affaires et des investissements, qu'il appelle à débureaucratiser. Il insiste, d'autre part, sur l'impératif à réintroduire le climat de marché qu'il considère comme l'un des éléments de la régulation. Ce n'est pas à l'administration, considère-t-il, d'allouer la commande publique ou bien de décider qui doit, ou non, en bénéficier.

S'opposant, par ailleurs, à l'idée de privatiser, à tout va, les entreprises publiques, le professeur Benmihoub observe que chaque fois on a réorganisé pour, in fine, voir se reproduire les mêmes schémas. Il relève que le budget de l'Etat ne peut plus faire face aux défaillances de ces dernières, d'où l'importance d'engager des actions pour les réformer ou bien faire cesser leurs activités.

C. A.

FILIÈRE VOLAILLE

## Vers une flambée des prix de la viande blanche

PAR RAYAN NASSIM

La hausse générale des prix des produits de consommation en Algérie pourrait s'étendre à la viande blanche. Le président de l'Apoce, Mustapha Zebdi anticipe, en effet, une flambée du prix du poulet les prochaines semaines en raison d'une hausse des prix des aliments de volaille de l'ordre de 70 %. Selon lui, les prix se négocient actuellement à 9.000 DA le quintal de soja et 4.100 DA pour le quintal de maïs.

Conséquence immédiate : le poussin coûte 5 DA, et de nombreux agriculteurs abandonnent l'élevage, ajoute M. Zebdi. "Par notre publication, nous sommes en train de lancer une seconde alerte sur la situation inquiétante et la répercussion immédiate sur les petits aviculteurs et dans quelques semaines sur le pouvoir d'achat des consommateurs", explique M. Zebdi dans une déclaration à TSA, ce dimanche.

"D'ici à six semaines (période qui correspond au cycle d'élevage), si la situation n'est pas réglée et stabilisée, il faudra s'attendre à ce que la seule source de protéine pour les Algériens, en l'occurrence la volaille, connaisse une flambée", prévient-il.

Actuellement les prix ne dépassent pas 300 DA le kilogramme de poulet. Un prix jugé abordable par l'Apoce. Mais les choses risquent de changer d'ici peu.

"C'est pourquoi, nous renouvelons une nouvelle fois notre appel aux pouvoirs publics pour attirer leur attention sur le fait que la situation est très préoccupante", tient à alerter le président de l'Apoce qui ne souhaite pas s'étaler sur les causes mais plutôt sur les conséquences d'un tel renchérissement des prix des aliments de la volaille.

"Sincèrement, en tant qu'organisation on ne s'est pas trop impliqué dans la recherche des causes. En revanche, on lance des alertes depuis quelques semaines sur la hausse des prix des aliments de volaille, en saisissant les services concernés. Actuellement, nous observons toujours une hausse des prix. Mais ce qui est dramatique, c'est que la plupart des aviculteurs ont cessé les élevages des poussins. Au point où le prix d'un poussin est à 5 DA".

### TPE pour les commerçants : un report et des interrogations

Prévue pour décembre 2020, la mesure obligeant les commerçants à se doter de terminaux de paiement électronique avant

la fin de 2020, est reportée au 31 décembre 2021.

Selon le président de l'Apoce, à peine 1,4 % des commerçants sont équipés de TPE. L'échec de l'opération est dû essentiellement au refus des commerçants de faire preuve de transparence.

"Depuis quelques semaines, nous avons alerté sur le fait que les choses n'avancent pas au rythme qu'il fallait. On a même rencontré une certaine résistance de la part des commerçants. Les commerçants qui se sont dotés en appareils TPE ne dépassent pas le 1,4 %", ajoute M. Zebdi. Le président de l'Apoce rappelle, que la mesure remonte à 2017 et qu'elle n'est pas l'œuvre de l'actuel Exécutif.

### Crise du lait en sachet

Revenant sur la crise du lait en sachet, doublée du phénomène de la vente concomitante (pour 4 sachets de lait subventionné, un sachet de lait de vache est obligatoire), Mustapha Zebdi estime que la solution à ce problème ne dépend pas d'un seul ministère, celui du Commerce. "C'est un problème de plusieurs ministères et des offices de régulation. La complexité de ce dossier fait en sorte qu'il y a un échec", lance M. Zebdi.

R. N.

DEVISES

## Nouveau record de l'euro face au dinar sur le marché officiel

Le dinar continue sa dépréciation, face aux principales devises, notamment l'euro et le dollar américain, sur le marché officiel. La monnaie unique européenne s'est établie à 162,38 dinars à l'achat et à 162,42 dinars à la vente, selon les dernières cotations officielles du 31 décembre 2020 au 5 janvier 2021 publiées par la Banque d'Algérie. Il s'agit là d'un nouveau record historique pour l'euro face au dinar algérien. Le dollar américain s'échange à 132,12 dinars à l'achat et à 132,13 dinars à la vente. La livre sterling s'échange à 180,25 dinars à l'achat et à 180,29 dinars à la vente et le franc suisse s'est établi à 14.993,69 dinars à l'achat et à 14.997,09 dinars à la vente.

Le dirham marocain est à 14,8163 dinars à l'achat et à 14,8180 dinars à la vente, alors que le dinar tunisien s'échange à 49,06 dinars à l'achat et 49,56 dinars à la vente. Et enfin, le dinar libyen est coté à 98,52 dinars à l'achat et à 99,03 dinars à la vente.

En raison de la fermeture des frontières qui dure depuis le 17 mars, le marché parallèle de la devise (Square Port Said), enregistre une activité assez faible.

En dépit d'une faible demande, la monnaie unique européenne reste très forte sur le marché noir, à 210 dinars à l'achat et 207 dinars à la vente. Le dollar s'échange à 170 dinars à l'achat et à 173 dinars à la vente.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida

Daïra de Blida

Commune de Blida

Direction des Finances et des Affaires Economiques

Bureau des Marchés Publics

N°/607 /20

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ**

En application des dispositions de l'article 65 paragraphe 02 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du service publics.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°126/2020, concernant **TRAVAUX DE REFECTION DE L'ECOLE BEN CHOUBANE**, Publié dans les journaux quotidiens «**صدى اليوم**» et «**Midi Libre**» le 15 JUILLET 2020.

Qu'à l'issue de l'analyse et d'évaluation des offres techniques et financières, tenue le 29 novembre 2020, Le marché est attribué provisoirement A **ETBPH - TCE GUERAH MOHAMED**, dont le siège social est à **CITE SLIMANI SLIMAN LOT 1520 N° 10 AIN OUSSERA W.DJALFA**, Numéro d'Immatriculation Fiscale : **180173101006191**.

**Critères de choix**

Soumissionnaire	Montant de l'offre Initial	Montant de l'offre après correction	Délai d'exécution	Note Total attribuée	Observation
ETBPH - TCE GUERAH MOHAMED	20.877.598,00 DA	20.809.054,00 DA	80 Jours	47,37 Points	Le moins disant Pré - qualifié Techniquement

En application de l'article 82 paragraphe 03/04 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès du comité des marchés de la Commune de Blida, dans un délai de (10) jours, et ce, à compter de la date de publication du présent avis.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, à se rapprocher du Bureau des Marchés Publics de la Commune de Blida, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché pour leur communiquer les résultats.

Midi Libre n° 4166 - Lundi 4 janvier 2021 - Anep 2116 000 090

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE****WILAYA DE BATNA****DAIRA DE RAS EL AYOON****COMMUNE DE RAHBAT****NIF:0984 0525 50 467 18****Avis d'attribution Provisoire**

En application des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2020 paru en date du 07/12/2020 dans les quotidiens "EL AAN" et "MIDI LIBER" 09/12/2020 Et aussi au BOMOP ; relatif au projets ci-dessous ; Qu'à l'issue de l'évaluation des offres ; le projet est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant:

Intitulé du projet	Entreprise retenue	N . I . F	Montant T.T.C	délai	critère de choix
REHABILITATION DE LA ROUTE RELIANT ROUTE COMMUNAL - THIZI ANAKENI SUR 2.5 KMS	SARL GOUCEM ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ET HYDRAULIQUE	001719009249351	22.087.590.00 DA	CINQ (05) MOIS	moins disant Qualifié Tech

Conformément au article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires non retenues disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis pour introduire un recours auprès du comité des marchés publics de L'APC de RAHBAT ,Ils peuvent aussi se rapprocher du service contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre au plus tard trois(03) jours à compter de la date du parution du présent avis .

Midi Libre n° 4166 - Lundi 4 janvier 2021 - Anep 2116 000 109

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA ILLIZI**

Direction de la jeunesse et de sport

Cite 08 mai 1945 illizi

NIF : 099033015036922

**APPEL D OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:001./2021**

La Directeur de la jeunesse et de sport de la wilaya d' Illizi lance un d'appel d' offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

**Acquisition, Installations et equipments pour piscine de proximité a Bordj El Haouas.**

- les entreprises qualifiées dans le domaine des equipments:

- les entreprises qui ont un registre du commerce qui inclut Une activité du premier groupe et une activité du second groupe

\* **le premier group:**- 307.101: commerce en gros des articles sports et d autre loisirs **OU**

-507.104: commerce en detail des articles sports et d autre loisirs

\* **le deuxième group:**

- 507.211: Commerce en détail de tous les équipements et appareils associés au domaine

de l'électricité et de l'électronique. **OU**

- 303.109: Commerce en gros de tous les équipements et fournitures liés au domaine

de l'électricité et de l'électronique.

- Les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen dans le département équipement au cours des trois dernières années égal ou supérieur de 20 000 000,00 DA , pour garantir la capacité de financer le projet .

les entreprises qualifiées dans le domaine des equipments peuvent retirer les cahiers des charges gratuitement auprès de la direction de la jeunesse et de sport de la wilaya d' Illizi. sis Cité 08 Mai 1945 Illizi Pendant (15 jour) à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne et le BOMOP.

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres à la Direction de la Jeunesse et de Sport ILLIZI le (15<sup>e</sup> jour) a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale et BOMOP.

L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci - dessus les seules mentions suivantes :

A Monsieur le : Directeur de la Jeunesse et de Sport de la wilaya d' Illizi

**APPEL D OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:...../2020****PROJET :**

**Acquisition, Installations et équipements pour piscine de proximité a bordj el haouase a n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

**1 / dossier candidature**

- déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
- déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
- Copie du registre de commerce normal ou registre de commerce électronique (qui inclut les activités demander)
- Copie du statut de L'entreprise .
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois.
- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré.
- Attestation de mise à jour CNAS actualisée
- Attestation de mise à jour CASNOS actualisée
- Bilans annuels des trois (03) dernières années 2017-2018-2019.
- Copie conforme du Matricule fiscal
- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt des comptes sociaux 2019.

- liste des moyens humains jointe avec les qualifications demandés + les affiliations CNAS ou CASNOS.

- - liste du matériels accompagnées des pièces justificatives.( carte grise + assurance+ control technique en cour de validité ) .

- Présentation des catalogues et photos avec fiches techniques des équipements demandés conforme au cahier des charge.

- Preuve de siège

- Certificats de conformité + fiche technique pour :

- 1- Robot de piscine.

- 2- Sono professionnel :

- A- Table de mixage amplifiée 16 pistes750W -

- B- Paire d'enceinte 2x500W

- C-baffle de retour 350W-

- D-Tête de puissance 1200W-

- E-Station sans fil avec 2 microphones baladeurs-

- 3- Groupe électrogène

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- - L'offre technique, signée et cachetée.

- - planning de réalisation, signée et cachetée.

- 3 - offre financière

- la lettre de soumission remplie, signée et cachetée.

- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, signée et cachetée.

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, signée et cachetée.

**Remarque**

- Le dépôt des offres se fera le (15eme jour) à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale et le BOMOP avant 14H00 ou 12H00 Si les horaires de travail changent .

- L'ouverture des deux offres (dossier candidature, technique et financière) se fera le 15eme jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale et le BOMOP à partir 14H30 ou 12.30 Si les horaires de travail changent.

- Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la direction de la jeunesse et de sport, à partir 14.30h ou 12.30 Si les horaires de travail changent. le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois + la période de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4166 - Lundi 4 janvier 2021 - Anep 2116 000 055

# MIDI

## ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

### Face aux tensions géostratégiques, l'Algérie a besoin d'une bonne gouvernance et de réforme du système politique et socio-économique

*Comment ne pas rappeler que par le passé, j'ai eu l'honneur de coordonner plusieurs ouvrages pluridisciplinaires ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, fruit d'un travail collectif à la rédaction desquels ont contribué des collègues spécialistes en anthropologie, en économie et en sciences politiques des universités d'Annaba, d'Oran et d'Alger (Réformes et démocratie Office des publications universitaires OPU 1981, 420 pages reproduit dans Editions Amazon Paris 2018 et Casbah Editions 2 volumes, Mondialisation – Réformes et démocratie 500 pages 2005).*



# Face aux tensions géostratégiques, l'Algérie a besoin d'une bonne gouvernance et de réforme du système politique et socio-économique

*Comment ne pas rappeler que par le passé, j'ai eu l'honneur de coordonner plusieurs ouvrages pluridisciplinaires ayant abordé les réformes politiques, sociales et économiques, fruit d'un travail collectif à la rédaction desquels ont contribué des collègues spécialistes en anthropologie, en économie et en sciences politiques des universités d'Annaba, d'Oran et d'Alger (Réformes et démocratie Office des publications universitaires OPU 1981, 420 pages reproduit dans Editions Amazon Paris 2018 et Casbah Editions 2 volumes, Mondialisation – Réformes et démocratie 500 pages 2005).*

UNE CONTRIBUTION DU DR ABDERRAHMANE MEBTOUL\*



Ces travaux sont aujourd'hui au cœur d'une actualité brûlante et objet de cette présente contribution réactualisée, qui s'inscrit en partie dans la tradition déjà bien établie des travaux de transitologie, traitant des expériences des pays du Tiers Monde et de l'ex-bloc socialiste, analysant les différentes politiques élaborées et exécutées en guise de réponses aux grands défis internes et mondiaux.

Entre 1980/2019, j'ai donné plusieurs conférences aux universités de Annaba, de Constantine, de Tizi Ouzou, de Bejaia, de journées d'études à Hassi Messaoud, Sid Bel Abbas, d'Oran, à l'École nationale d'administration d'Alger (ENA), à l'Académie militaire de Cherchell, à l'École supérieures de guerre et à l'institut militaire de documentation et de prospective IMDEP Ministère de la défense nationale MDN et lors de plusieurs conférences à l'international USA/Europe, dont la conférence devant le parlement européen, cela afin d'expliquer notre démarche fondée sur l'alternance démocratique tenant compte de l'authenticité de l'Algérie, pièce maîtresse de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine avec pour objectif une économie diversifiée hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales s'adaptant à la quatrième révolution économique mondiale fondée sur la transition numérique et énergétique

## 1- En Algérie, une transition économique qui se traîne en longueur

Pour l'Algérie, la gestion volontariste depuis l'indépendance, les enjeux de pouvoir internes, la crise économique, sociale et culturelle et, enfin, les contraintes externes de plus en plus pesantes ont abouti à des changements, menés parfois à la hussarde, qui ont révélé une réalité bien amère : l'absence dramatique d'une véritable stratégie nationale d'adaptation à ce phénomène total et inexorable qu'est la mondialisation. La conjonction de facteurs endogènes et exogènes et l'intervention massive – parfois directe et par moment insidieuse – d'acteurs internes et externes a abouti à une transition qui se traîne en longueur depuis des décennies et non pas seulement pour la période actuelle. L'économie est fondamentalement politique, comme nous l'ont enseigné ses fondateurs, notamment Adam Smith, David Ricardo, Karl Marx, Joseph Schumpeter et plus près de nous les prix Nobel en sciences économiques attribués aux institutionnalistes entre 2000 et 2019. Les réformes, fondement de la transition socio-économique, renvoient à la refondation de l'État qui implique de saisir les tendances réelles de la société algérienne face aux mutations, tant internes que mondiales. Les exigences d'un État fort de sa droiture et de son droit, si elles

constituent un outil vital pour la cohésion nationale et le destin de la nation, ne doivent pas occulter les besoins d'autonomie de pouvoirs locaux qui doivent être restructurés en fonction de leur histoire anthropologique et non en fonction des nécessités électoralistes ou clientélistes. La cohésion de ces espaces et leur implication dans la gestion de leurs intérêts et de leurs territorialités respectives enclencherait alors une dynamique de compétitions positives et rendrait la maîtrise des groupes plus facile pour la centralité politique nationale. L'autonomie des pouvoirs locaux ne signifie pas autonomie de gouvernement, mais un renforcement de la bonne gouvernance en fortifiant le rôle de la société civile, que seules des actions d'intérêt commun doivent légitimer, et non le soutien de l'État.

## 2- Un nouveau contrat social entre la Nation et l'État

La refondation de l'État, pour ne pas dire sa fondation comme entité civile, passe nécessairement par une mutation profonde de la fonction sociale de la politique. La fin de l'État de la mamelle, puis de la légitimité révolutionnaire, signifie surtout que le pouvoir bienfaisant – ou de bienfaisances inaugurées comme contrat politique implicite par les tenants du socialisme de la mamelle afin de légitimer l'échange d'une partie de la rente contre la dépendance et la soumission politiques,

et qui efface tout esprit de citoyenneté active – doit céder la place à un pouvoir juste. C'est la norme du droit qui reprend sa place pour légitimer le véritable statut de la citoyenneté nationale. Le passage de l'État de « soutien » à l'État de justice est de mon point de vue un pari politique majeur, car il implique tout simplement un nouveau contrat social et politique entre la Nation et l'État. L'Algérie ne peut revenir à elle-même que si les faux privilèges sont bannis et les critères de compétence, de loyauté et d'innovation sont réinstaurés comme passerelles de la réussite et de promotion sociale. La compétence n'est nullement syno-

nyme de postes dans la hiérarchie informelle, ni un positionnement dans la perception d'une rente ; elle se suffit à elle-même et son efficacité et sa légitimité se vérifient surtout dans la pertinence des idées et la symbolique positive qu'elle ancre dans les corps et les acteurs sociaux. La compétence n'est pas uniquement fondée sur un diplôme, elle est aussi une conscience et une substance qui nourrissent les institutions et construisent les bases du savoir afin d'avoir un impact réel sur la dynamique sociale globale, et cela afin de réaliser les aspirations d'une Algérie arrimée à la modernité tout en préservant son authenticité. La refondation de l'État ne saurait

se limiter à une réorganisation technique de l'autorité et des pouvoirs. La gouvernance est une question d'intelligence et de légitimité réelle et non fictive. Cela implique des réaménagements dans l'organisation du pouvoir devant poser la problématique stratégique du futur rôle de l'État largement influencé par les effets de la mondialisation dans le développement économique et social, notamment à travers une réelle décentralisation.

## 3- Refonte de l'Etat et réelle décentralisation

Il s'agit d'aller, comme je le suggère depuis les années 1980, vers une réelle décentralisation autour de quatre à cinq pôles régionaux

socio-économiques homogènes, à ne pas confondre avec le concept dangereux du régionalisme qui annihile tout esprit de citoyenneté, afin de rapprocher l'État du citoyen. Dans ce cadre, cellule de base par excellence, la commune algérienne a été régie par des textes qui ne sont plus d'actualité, autrement dit obsolètes. L'objectif central de la démarche est de transformer la commune « providence » en commune « entreprise ». Cela suppose que toutes les composantes de la société et les acteurs de la vie économique, sociale et culturelle, soient impliqués, sans exclusive, dans le processus décisionnel qui engage la configuration de l'image de l'Algérie de demain qui devra

progressivement s'éloigner du spectre de l'exclusion, de la marginalisation et de toutes les attitudes négatives qui hypothèquent la cohésion sociale. L'implication du citoyen dans le processus décisionnel qui engage l'avenir des générations futures, est une manière pour l'État, de marquer sa volonté de justice et de réhabiliter sa crédibilité en donnant un sens positif à son rôle de régulateur et d'arbitre de la demande sociale. L'image de la commune-manager repose sur la nécessité de faire plus et mieux avec des ressources restreintes. Il n'y aurait, donc, plus de place pour le gaspillage et le droit à l'erreur, ce qui exclut obligatoirement le pilotage à vue au profit

d'actions fiabilisées par des perspectives de long terme d'une part, d'autre part les arbitrages cohérents qu'impliquent la rigueur dans l'acte de gestion.

## 4- Cohésion nationale par la tolérance

En résumé, existe une dialectique entre le politique et l'économique et tout projet est forcément porté par des forces sociales, souvent avec des intérêts différents. En ce XXI<sup>e</sup> siècle à côté des États via le partis politiques, des institutions internationales, la société civile à travers les réseaux sociaux décentralisés et les nouvelles technologies, représentative et non celle liée à des intérêts de rente constitue la troisième force.

En démocratie, les urnes tranchent sur les projets de société et la minorité politique se soumet à la volonté de la majorité tout en demeurant une force de proposition incontournable afin que le pouvoir puisse corriger ses erreurs. Pour ma part, étant social démocrate, du juste milieu, militant depuis des décennies pour un lien dialectique entre efficacité économique et une profonde justice sociale, j'entretiens des relations cordiales dans le cadre, du respect mutuel, avec des tendances islamiques, nationalistes, démocrates, de gauches, de droites, laïques, chacun de nous aimant à notre manière l'Algérie, en cette conjoncture de fortes tensions géostratégiques à nos frontières et socio-économiques internes nous rassembler au lieu de nous diviser sur des sujets secondaires.

Personne peut se targuer d'être plus patriote que l'autre. La tolérance par la confrontation d'idées contradictoires productives, loin de tout dénigrement, est la seule voie pour dépasser l'entropie actuelle car le plus ignorant est celui qui prétend tout savoir. Et pour terminer je citerai Voltaire : « Monsieur je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï de toutes mes forces pour que vous puissiez toujours le dire ».

# Déséquilibres de l'économie mondiale et crise de la Covid-19

*Le monde a été frappé par la pandémie de Covid-19 alors qu'il présentait des déséquilibres extérieurs persistants. La crise a entraîné une forte réduction des échanges commerciaux et de fortes variations des taux de change, mais une réduction limitée des déficits et excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale.*

CONTRIBUTION DE MARTIN KAUFMAN ET DANIEL LEIGH\*

Les perspectives restent très incertaines, car les risques de nouvelles vagues de contagion, d'inversion des flux de capitaux et de nouvelle diminution des échanges internationaux se profilent toujours à l'horizon. Selon la dernière édition de notre Rapport sur le secteur extérieur, les déficits et les excédents des transactions courantes se situaient juste au-dessous de 3% du PIB mondial en 2019, soit à un niveau légèrement inférieur à celui de l'année précédente. D'après nos dernières prévisions pour 2020, ils ne devraient diminuer que d'environ 0,3% du PIB mondial, soit une baisse plus modeste que celle enregistrée après la crise financière mondiale d'il y a dix ans. Les priorités immédiates consistent à apporter une aide d'urgence et à promouvoir la reprise économique. Une fois que la pandémie se sera atténuée, les pays excédentaires comme les pays déficitaires devront consentir un effort collectif de réforme pour réduire les déséquilibres extérieurs de l'économie mondiale. De nouveaux obstacles au commerce ne seront pas efficaces à cet égard.

## Pourquoi les déséquilibres importants-ils ?

Les déficits et les excédents extérieurs ne sont pas nécessairement source de préoccupation. De bonnes raisons justifient que les pays les utilisent à certains moments. Cela dit, les pays qui empruntent trop et trop rapidement à l'étranger, en enregistrant des déficits extérieurs, peuvent devenir vulnérables à un arrêt soudain des flux de capitaux. Les pays courent également le risque d'investir une trop grande partie de leur épargne à l'étranger alors que des besoins d'investissement se font sentir sur le plan intérieur. La difficulté consiste à déterminer quand les déséquilibres sont excessifs ou présentent un risque. Notre démarche est axée sur le solde des transactions courantes global de chaque pays et non sur ses balances commerciales bilatérales avec ses divers partenaires, car ces dernières résultent davantage de la répartition internationale du travail que de facteurs macroéconomiques. Nous estimons qu'environ 40% des déficits et des excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale étaient excessifs en 2019 et, comme ces dernières années, concernaient surtout les pays avancés. Les soldes des transactions courantes supérieurs aux niveaux appropriés ont été principalement enregistrés dans la zone euro (sous l'impulsion de l'Allemagne et des Pays-Bas), tandis que ceux inférieurs à ces niveaux ont surtout été relevés au Canada, aux États-Unis et

au Royaume-Uni. La position extérieure évaluée de la Chine est restée, comme en 2018, globalement conforme aux paramètres fondamentaux et aux politiques souhaitables, en raison de la compensation des écarts de politique économique et des distorsions structurelles.

Dans notre rapport, nous présentons des évaluations des déséquilibres extérieurs et des taux de change pour les 30 plus grandes économies. Au fil du temps, ces déséquilibres se sont accumulés : les encours d'actifs et de passifs extérieurs ont atteint des sommets historiques, ce qui peut être source de risques tant pour les pays débiteurs que pour les pays créanciers. La persistance des déséquilibres mondiaux et la perception croissante d'une inégalité des conditions de concurrence sur le plan commercial ont attisé les velléités protectionnistes, ce qui a entraîné une montée des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Dans l'ensemble, de nombreux pays présentaient des facteurs de vulnérabilité préexistants et des distorsions subsistantes lorsque la crise a débuté.

## Covid-19 : un choc extérieur brutal

Dans un contexte où l'économie mondiale est toujours aux prises avec la crise de la Covid-19, les perspectives extérieures sont très incertaines. Même si nous prévoyons une légère réduction des déséquilibres mondiaux en 2020, la situation varie d'un pays à l'autre. Les pays qui dépendent de secteurs gravement touchés, comme le pétrole et le tourisme, ou sont tributaires des envois de fonds, pourraient voir leur solde des transactions courantes chuter de plus de 2% du PIB. Des chocs extérieurs aussi sévères pourraient avoir des effets durables et nécessiter des ajustements économiques considérables. Selon nos prévisions, la réduction des soldes des transactions courantes au niveau mondial sera moindre par rapport à celle observée après la crise financière mondiale d'il y a dix ans, ce qui s'explique en partie par le fait que les déséquilibres mondiaux d'avant la crise sont cette fois-ci moins marqués que lors de la flambée des prix des logements et des actifs au milieu des années 2000.

Au début de la crise de la Covid-19, le resserrement des conditions de financement extérieur a provoqué des sorties soudaines de capitaux, qui se sont traduites par une forte dépréciation monétaire dans de nombreux pays émergents et en pays en développement. Les mesures exceptionnellement énergiques prises sur le plan budgétaire et monétaire, en particulier dans les pays avancés, ont depuis lors favorisé un regain de confiance chez les investisseurs mondiaux, ce qui a permis de calmer les fortes fluctuations des taux de change observées dans un premier temps. Toutefois, de nombreux risques subsistent, notamment de nouvelles vagues de contagion, des séquelles économiques et une recrudescence des tensions commerciales.

Comme nous le soulignons dans le chapitre analytique de cette année, de nouvelles tensions financières au niveau mondial pourraient déclencher d'autres retournements des flux de capitaux, générer des pressions monétaires et accroître encore le risque d'une crise extérieure pour les pays présentant des facteurs de vulnérabilité préexistants, notamment des déficits des transactions courantes élevés, une part importante de la dette en devises étrangères et de faibles réserves internationales. Une aggravation de la pandémie

de Covid-19 pourrait également déstabiliser les échanges et les chaînes d'approvisionnement mondiaux, réduire les investissements et entraver la reprise économique mondiale.

## Apporter une aide et rééquilibrer l'économie mondiale

À court terme, les efforts des pouvoirs publics devraient continuer d'être axés sur la mise en œuvre de dispositifs d'urgence et la promotion de la reprise économique. Les pays dont les taux de change sont souples gagneraient à continuer de les laisser, dans la mesure du possible, s'adapter aux conditions extérieures. Les interventions sur le marché des changes, lorsqu'elles sont nécessaires et lorsque les réserves sont suffisantes, pourraient contribuer à réduire l'instabilité des marchés. Pour les pays qui subissent des pressions ayant des effets perturbateurs sur leur balance des paiements et qui n'ont pas accès à des financements extérieurs privés, les financements officiels et les lignes de crédit réciproque peuvent contribuer à soutenir l'économie et à préserver les dépenses de santé essentielles. Il convient d'éviter les obstacles tarifaires ou non tarifaires aux échanges, notamment en ce qui concerne les équipements et fournitures médicales, et de lever les nouvelles restrictions commerciales récemment imposées. Le recours aux droits de douane pour cibler des balances commerciales bilatérales est préjudiciable au commerce et à la croissance, et déclenche généralement des fluctuations monétaires compensatoires. En règle générale, ces droits sont en outre inefficaces pour réduire les déséquilibres extérieurs excessifs et les désalignements des taux de change, pour lesquels il faut s'attaquer aux distorsions macroéconomiques et structurelles profondes. Il faudrait moderniser le système commercial multilatéral fondé sur des règles et renforcer les règles relatives aux subventions et au transfert de technologies, notamment en élargissant l'ensemble des règles relatives aux services et au commerce électronique et en assurant le bon fonctionnement du système de règlement des différends de l'OMC.

À moyen terme, les pays excédentaires et les pays déficitaires devront unir leurs efforts pour réduire les déséquilibres excessifs de l'économie mondiale. Étant donné que les distorsions économiques et autres qui ont pré-

cédé la crise de la Covid-19 pourraient persister ou s'aggraver, il conviendra de procéder à des réformes adaptées à la situation particulière de chaque pays. Dans les pays où les déficits excessifs des transactions courantes d'avant la crise traduisaient des déficits budgétaires plus élevés que les niveaux appropriés (comme aux États-Unis) et où de tels déséquilibres persistent, un assainissement des finances publiques à moyen terme favoriserait la viabilité de la dette, réduirait l'écart de solde courant excessif et faciliterait la constitution de réserves internationales si nécessaire (comme en Argentine). Dans les pays qui connaissent des problèmes de compétitivité à l'exportation, des réformes visant à accroître la productivité seraient souhaitables.

Dans les pays où l'excédent excessif du solde courant qui existait avant la crise persiste, il convient de donner la priorité aux réformes qui encouragent l'investissement et découragent une épargne privée excessive. Dans les pays disposant encore d'un espace budgétaire, une politique budgétaire axée sur la croissance renforcerait la résilience de l'économie et réduirait l'excédent excessif du solde courant. Dans certains cas, des réformes visant à décourager une épargne de précaution excessive peuvent également se justifier (comme en Thaïlande et en Malaisie), notamment en élargissant le dispositif de protection sociale.

\***Martin Kaufman** est sous-directeur au département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du FMI, dont il dirige les travaux sur les questions liées au secteur extérieur, notamment le commerce, les flux de capitaux et les taux de change. Il travaillait auparavant dans le département Hémisphère occidental, où il était chef de mission pour le Brésil et le Mexique.

\***Daniel Leigh** est chef de division adjoint au département Hémisphère occidental du FMI, où il est chargé des États-Unis et du Belize. Ses travaux de recherche portent sur la macroéconomie internationale, en particulier sur les politiques et prévisions budgétaires et monétaires. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université Johns Hopkins et d'une maîtrise en économie de la London School of Economics.

## publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : BOUIRA  
DAIRA : M'CHEDALLAH  
COMMUNE : M'CHEDALLAH

### AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°: 01/2020 pour l'exercice 2021 du 08/12/2020

Relative: Approvisionnement des écoles primaires de la commune de M'chedallah en denrées alimentaires pour l'année 2021:

Lot N° 01: Alimentation générale  
Lot N° 02: Fruits et légumes  
Lot N° 03: Viandes rouge, Blanche et (Eufs)  
Lot N° 04: Pain amélioré de 125grs (demi- Baguette)

Suite aux anomalies constatées lors de l'ouverture des plis notamment :

- L'ouverture des plis financiers avant l'ouverture des plis techniques.
- Le changement de lieux pour l'ouverture des plis techniques pour la même séance d'ouverture, suite à cela le P/APC déclare l'annulation de l'appel d'offre et le relancer dans les meilleurs délais.

BATNA, SITE GUERGOUR À SERIANA

# Découverte d'une inscription libyque

*L'inscription découverte peut confirmer ce que les archéologues relèvent depuis des années s'agissant des sites archéologiques de la région et le fait qu'ils ne seraient pas tous de l'époque romaine.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Une inscription libyque ancienne a été découverte récemment à Batna sur le site archéologique de Guergour dans la commune de Seriana, a indiqué à l'APS, vendredi 4 décembre, le directeur local de la culture et des arts, Omar Kabour. L'importance de cette inscription, trouvée par hasard le 25 novembre dernier, est qu'elle pourrait "confirmer l'existence d'un site archéologique important dans la région de Seriana, datant de la période antérieure à la présence romaine dans la région, d'autant plus qu'il s'agit de la deuxième inscription du genre, trouvée sur le même site", a expliqué Omar Kabour, également chercheur universitaire et spécialiste en archéologie. Ce dernier expliquera que "cette inscription peut également confirmer ce que les archéologues relèvent depuis des années s'agissant des sites archéologiques de la région et le fait qu'ils n'étaient pas tous de l'époque romaine".

Selon l'APS, M. Kabour a, en outre, souligné que "cette découverte relève



que les habitants de ce site ont atteint, au fil des âges, le sommet de la civilisation avec la maîtrise des principes de l'écriture".

Des mesures urgentes ont été prises pour protéger l'inscription découverte, indiquant que "celle-ci a été transférée à la direction de la culture et des arts après avoir pris les mesures juridiques nécessaires", a affirmé le même directeur du secteur, rappelant que la "première inscription du genre, trouvée sur le même site en 2018, est actuellement conservée au musée de la ville de Timgad".

Quant à Abdelkader Bittam, chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture et des arts de Batna, il a relevé que "cette inscrip-

tion, découverte sur le site de Guergour pourrait être une pierre tombale".

L'"inscription contient 3 lignes de l'ancien alphabet libyen qui était répandu dans les régions d'Afrique du Nord, où la première ligne se compose de 5 lettres et la deuxième ligne contient 7 lettres, tandis que la troisième ligne a été détruite par des facteurs humains et naturels", a détaillé Abdelkader Bittam, indiquant que "cette écriture est gravée dans son intégralité sur du calcaire. La pierre en calcaire mesure 1,41 mètre de long, 54 centimètres de large et 24 centimètres d'épaisseur".

B. M.

ALGER, STRUCTURES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

## Vers l'aménagement de 15 services d'urgences médico-chirurgicales

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a fait état d'un programme d'aménagement et d'équipement de 15 services d'urgences médico-chirurgicales au niveau de structures de santé de proximité à Alger en vue d'alléger les grands établissements hospitaliers.

Accompagné du wali d'Alger, Youcef Charfa, lors d'une visite d'inspection des travaux de la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales au niveau du CHU Mustapha-Bacha, le ministre a annoncé que "15 services similaires au niveau de structures de santé de proximité à Alger seront dotés en équipements de pointe afin d'assurer des services de qualité et alléger la pression sur les grands hôpitaux".

Cette opération "sera généralisée à l'ensemble du territoire national dans le cadre de la stratégie de modernisation du système sanitaire, sur instructions du président de la République",

a-t-il ajouté. Il a précisé que cette nouvelle unité médico-chirurgicale, dont les travaux sont en cours, sera un "petit hôpital-pilote pour la prise en charge optimale des cas urgents en vue d'alléger la pression sur les deux services d'urgences du même hôpital". Une enveloppe financière a été mobilisée par la wilaya d'Alger pour la réalisation des travaux sur 3 étages afin d'aménager des salles de soins, d'orientation, et de réanimation aux normes internationales.

Le ministre a souligné que "l'entrée en service des 15 unités d'urgences médicales et chirurgicales, réparties à travers les établissements de santé de proximité d'Alger, permettra de soulager les grands hôpitaux qui enregistrent au quotidien un afflux de 1.100 malades, dont 70 % peuvent être pris en charge au niveau des structures de proximité".

Pour sa part, le wali d'Alger a indiqué les "travaux d'aménagement des ces

unités sont programmés en 2021 dans le cadre du budget supplémentaire de wilaya, en coordination avec l'assemblée populaire de wilaya".

Une enveloppe de 35 millions de dinars a été affectée à la réalisation d'une pénétrante vers l'hôpital Issaad-Hassani à Beni-Messous.

Le directeur général du CHU Mustapha-Bacha, Bennana Abdeslam, a souligné, quant à lui, que la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales de Mustapha-Bacha "constitue une expérience pilote à l'échelle nationale".

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a affirmé que "l'ensemble des propositions formulées par le ministre de la Santé sont pris en charge concernant la réalisation d'issues d'entrée et de sortie au niveau du CHU Mustapha-Bacha pour fluidifier le trafic vers la nouvelle structure des urgences".

BATNA

## Les festivités du Nouvel An amazigh débuteront à Menaâ

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, a annoncé que le lancement des festivités nationales officielles du Nouvel An amazigh - Yennayer 2971 - aura lieu à Menaâ dans la wilaya de Batna. Dans une conférence de presse animée au siège de la wilaya en présence du wali, Si El Hachemi Assad a indiqué que le début des festivités aura le 9 janvier 2021 à Menaâ avec une visite pour la région de Bouzina, expliquant ce choix par "la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel de cette région". La manifestation, qui se poursuivra au 13 janvier, verra l'organisation avec la participation d'associations de la région d'expositions d'artisanat, de livres, de produits multimédias en langue amazighe en plus d'une opération de reboisement de 1.000 plants d'arbres à Menaâ. La salle de conférences de Menaâ accueillera le 9 janvier un séminaire sur "La culture amazighe entre créativité et réceptivité dans les arts (cinéma, théâtre, arts plastiques et musique)" qui sera organisé conjointement par l'université Batna-2, le laboratoire de recherche sur les esthétiques visuelles dans les pratiques artistiques algériennes et la faculté des lettres arabes et des arts de l'université Abdelhamid- Benbadis de Mostaganem.

Le programme prévoit aussi l'inauguration d'une fresque à Menaâ et le départ au terme de ces activités d'une caravane d'artistes et écrivains de la wilaya de Batna en direction d'Alger pour participer à la cérémonie de remise du prix du président de la République de la langue et de littérature amazighe prévue le 12 janvier au centre international des conférences Abdelatif-Rahal. Ce prix est un acquis majeur obtenu en 2020 avec l'aval du président de la République Abdelmadjid Tebboune. Les préparatifs de ces festivités ont débuté depuis plusieurs mois au niveau du HCA en prenant en compte la conjoncture de la pandémie du Covid-19.

OUM EL-BOUAGHI

## Campagne de plantation de 100.000 arbustes

Une campagne nationale de reboisement a été lancée, samedi 28 novembre, à partir d'Oum el-Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100.000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays.

Placée sous le slogan "L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie", cette campagne a débuté par la mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi-Ben-M'hidi avec le concours des services de la conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021.

Il s'agit de planter 100.000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts. Cette initiative cible des sites urbains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique. Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.

APS

EXPOSITION INTERNATIONALE DES IMPORTATIONS DE CHINE À SHANGHAI

# L'Algérie facilite la participation des opérateurs économiques à cet événement

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens de la tenue de la 4<sup>e</sup> édition de l'exposition internationale des importations de Chine prévue du 5 au 10 novembre 2021 au Centre de Convention et d'exposition national (CCIE).

PAR AMAR AOUIMER

Cette manifestation économique est organisée par le Bureau de l'exposition internationale des importations chinoises et le Centre national des expositions et des Congrès (Shanghai).

La CIIE est la première exposition consacrée à l'importation au monde car elle a connu des résultats fructueux lors des dernières expositions.

Les inscriptions à la 4<sup>e</sup> édition de l'Exposition internationale de l'importation de Chine (CIIE) ont été ouvertes le 28 septembre 2020. L'exposition est divisée en 6 zones, à savoir les équipements techniques, biens de consommation, automobile, alimentation et produits agricoles, ainsi

que les équipements médicaux et soins médicaux et commerce de services.

"Les entreprises étrangères peuvent s'inscrire sur le site internet officiel de la CIIE. Seules les entreprises légales enregistrées en dehors des zones douanières de la République populaire de Chine, y compris Hong Kong, Macao et Taiwan pourront s'inscrire à l'exposition commerciale de la quatrième CIIE, et seuls les produits fabriqués à l'étranger ou les services fournis à l'étranger pourront être acceptés pour l'exposition", précise cette même source.

Il est à noter que la 3<sup>e</sup> CIIE s'est tenue du 5 au 10 novembre 2020.

L'exposition des entreprises comprend quatre sections thématiques réparties en 6 espaces d'exposition, technologie et équipement, produits de consommation et vie intelligente, produits alimentaires et agricoles, service et santé, commerce de services, automobiles, produits de consommation, équipement technique, équipement médical et médecine et soins de santé, produits alimentaires et agricoles, etc.

"La 2<sup>e</sup> édition de l'Exposition internationale des importations de Chine (CIIE) s'est conclue sur un montant de 71,13 milliards de dollars d'accords de principe pour un an d'achats de biens et de service.

Un total de 181 pays, régions et organi-

sations internationales ont participé à l'exposition, avec la présence de plus de 3.800 entreprises, et a réuni plus de 500.000 acheteurs chinois et étrangers" indique l'Algex.

Plus de 230 entreprises du monde entier se sont inscrites à la troisième édition de la CIIE à Shanghai, et leurs réservations d'espaces d'exposition dépassent les 84.000 mètres carrés.

Il convient de signaler que le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE) remboursera les frais de votre participation à hauteur de 50%

D'après les données des douanes algériennes, sur les onze premiers mois de l'année 2018, l'Empire du Milieu a gardé ce rang de premier fournisseur avec des exportations de biens et services vers l'Algérie d'une valeur de 7 milliards de dollars. Ce qui représente environ 17,02% du volume total des importations du pays maghrébin de janvier à novembre 2018.

La Chine est suivie par la France qui a exporté vers l'Algérie pas moins de 4,2 milliards de dollars, l'Italie avec 3,3 milliards de dollars, l'Espagne avec 3,1 milliards et l'Allemagne avec 2,7 milliards de dollars, comme le révèlent les services de Douanes algériennes.

## 29 contrats d'une valeur de 22,2 milliards de dollars

Cette première place occupée par la

Chine s'explique par des relations de coopération commerciale et économique très développées entre les deux pays, rapporte la Tribune Afrique spécialisée dans l'information économique. Après un premier plan économique 2014-2018 qui vient de s'achever, l'Algérie et la Chine ont récemment décidé d'acter un nouveau plan quinquennal économique commun pour les années 2019 à 2023 dans le cadre du partenariat stratégique global algéro-chinois. Selon les données disponibles, depuis plus d'une décennie, les entreprises chinoises sont les premières bénéficiaires des programmes d'investissements publics lancés par le gouvernement algérien. « C'est ainsi que de janvier 2005 à juin 2016, la Chine a obtenu 29 contrats en Algérie d'une valeur totale de 22,2 milliards de dollars », rapportait la presse locale en citant le site d'intelligence économique China Global Investment Tracker.

Quant au volume des échanges commerciaux entre les deux pays, il s'élevait à « 8 milliards de dollars depuis presque 5 ans avec un important investissement [chinois en Algérie, Ndlr] qui s'élève à 2,6 milliards de dollars, essentiellement dans les domaines pétrolier et gazier », selon les officiels algériens.

A. A.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# Projet prioritaire pour le développement de l'économie verte

Le projet de transition écologique, initié par le ministère de l'Environnement, revêt un caractère prioritaire et fait l'objet d'un suivi rigoureux dans le cadre des efforts visant le développement de l'économie verte et l'entrepreneuriat environnemental à même de contribuer à la création de postes d'emplois et à la réalisation d'une valeur ajoutée à l'économie nationale. "Depuis janvier 2020, le ministère de l'Environnement a intensifié son action pour la promotion et le développement de l'économie verte, sans perdre de vue ses missions de sensibilisation en coordination avec tous les autres secteurs ministériels et acteurs de la société civile dans le but de forger un "éco-citoyen", indique le bilan annuel 2020.

Dans ce cadre, le ministère a accéléré l'actualisation des textes juridiques relatifs à ce domaine, notamment la loi 19-01 du 4 juin 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, ainsi que la création de filières spécialisée dans les activités de recyclage et de récupération. Dans le cadre de la promotion de l'économie verte, l'année 2020 a vu le lancement de programmes de formation sanctionnés de certificats de qualification dans les métiers verts. Ainsi, 120 jeunes porteurs de projets ont été formés et accompagnés dans la concrétisation de leurs innovations sur le terrain, outre l'orientation des start-up activant dans l'entrepreneuriat vert. En vue d'organiser les filières de

valorisation des déchets, il a été procédé à l'installation d'un Comité intersectoriel réunissant 16 départements ministériels, en sus de la tenue de plusieurs rencontres avec différents acteurs du domaine du recyclage (producteurs) ainsi que des responsables d'entreprises de recyclage et des acteurs de la société civile. Dans le même sens, des séances de travail ont également été organisées avec les opérateurs spécialisés dans les filières de roues en caoutchouc, des huiles industrielles usagées, des déchets électriques, de papier, de carton et de verre, en sus de l'organisation de séances de travail avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, consacrées à la réglementation de la filière des déchets électroniques.

## Une feuille de route pilote pour le développement du recyclage du plastique

Le secteur de l'Environnement s'est attelé, en 2020, à l'élaboration d'une feuille de route pilote pour le développement de la filière de recyclage du plastique et le cahier de charges régissant cette filière est en voie de finalisation. En matière de gestion des déchets, le secteur a réalisé, au cours de l'année écoulée, 15 opérations d'élimination de décharges anarchiques, en sus de Centres d'enfouissement technique (CET), dont 11 pour les déchets ménagers et assimilés et 5 pour les déchets inertes, ainsi que 19 décharges contrôlées.

Concernant la valorisation des déchets, le ministère a procédé à la réalisation de 7 stations de production d'engrais, dont une à Sidi Bel-Abbès et deux autres en cours de réalisation dans les wilayas de Mostaganem et Mascara, outre 4 stations à réaliser (projets inscrits) à Médéa, Jijel, Biskra et El Oued. Par ailleurs, ajoute le document, l'année 2020 a été marquée par la mise en œuvre de programmes du soutien aux Collectivités locales au niveau de quatre wilayas pilotes (Jijel, Oum El-Bouaghi, Ouargla et Sétif) en vue de promouvoir l'économie verte dans ces régions en sus de la réalisation de système de traitement écologique des eaux usées à Adrar et à Oran. Au titre de la même année, ont été parachevés, en outre, les travaux de réhabilitation de la décharge d'Oued Smar et de la dépollution (décharges anarchiques) des communes de Meftah, Bordj Bou-Arréridj et Gué de Constantine.

Dans ce sillage, il a été mis en place un programme d'inspection et de contrôle des entreprises classées (288 sociétés) à l'origine de déversements dans la nature sans traitement. Des infractions qui ont donné lieu à l'établissement de 80 mises en demeure, deux fermetures provisoires, en plus de 19 propositions de fermeture, 19 réserves et 90 recommandations. S'agissant des entreprises classées "à risque", l'opération d'inspection s'est soldée par 42 mises en demeure, une pour-

suite judiciaire, une fermeture provisoire, une proposition de fermeture, 8 réserves et 39 recommandations. Globalement, le nombre des inspections a atteint, durant les neuf premiers mois de l'année précédente, 1.333 sorties sanctionnées par l'établissement de 1.404 P-V d'infraction conduisant à la fermeture provisoire de 81 sociétés et définitive de 19 autres, outre 483 mises en demeure, 103 poursuites judiciaires, 11 avertissements, 72 convocations et 635 décisions (réserves et recommandations). Quant au contrôle des eaux de mer, 1.053 échantillons ont été prélevés sur les 351 plages contrôlées en 2020. Quelque 594 analyses ont été réalisées entre le 15 août et le 30 septembre. Par ailleurs, la concrétisation du projet "citoyenneté environnementale" (Ecocitoyenneté) a été lancée avec l'association de la société civile aux différentes activités auxquelles une plateforme numérique a été consacrée. 883 associations à caractère écologique ont été recensées au niveau national. Dans ce cadre, 43 associations ont bénéficié d'encadrement et de soutien.

A signaler, en outre, l'élaboration d'un programme de formation au profit de 416 journalistes à travers 35 wilayas et le lancement de 731 activités d'information et de sensibilisation aux dangers menaçant l'écosystème.

R. E.

LIBYE

# Formation d'un comité consultatif du Forum de dialogue politique

*La représentante spéciale par intérim du secrétaire général de l'ONU, Stephanie Williams, a annoncé la formation du Comité consultatif issu du Forum de dialogue politique libyen (LPDF), indique un communiqué de la mission onusienne en Libye.*



La mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a précisé, dans le communiqué publié samedi sur son site officiel, avoir reçu un total de 28 candidatures du LPDF. "Nous saluons l'enthousiasme manifesté par les membres du LPDF dans le processus de nomination", a déclaré Mme Williams. Conformément au principe fondamental d'inclusivité du LPDF, la Mission a porté le nombre de

membres du Comité consultatif à 18 membres afin d'assurer une large diversité géographique et politique ainsi que la participation des femmes,

des jeunes et des composantes culturelles.

Le mandat du Comité sera strictement limité dans le temps et sa mission

principale sera d'examiner les questions en suspens liées à la sélection d'un "organe exécutif unifié et de présenter des recommandations concrètes et pratiques sur lesquelles la plénière se prononcera", assure-t-on dans le même communiqué.

Auparavant, Stéphanie Williams a rappelé que la date des élections est prévue pour le 24 décembre 2021, affirmant que la route vers ces échéances "est un objectif sur lequel nous ne reculerons pas".

"Nous ne pouvons pas continuer indéfiniment dans un processus ouvert. Nous avons un objectif clair, les élections", a-t-elle dit. Le 18 décembre, la Manul avait annoncé la formation d'un "comité juridique" composé de membres du Forum pour le dialogue politique afin d'élaborer une loi pour les élections prévues en 2021.

BARRAGE SUR LE NIL

## Nouveau cycle de négociations, selon le Soudan

Le Soudan participera dimanche à un nouveau cycle de négociations avec l'Égypte et l'Éthiopie au sujet du grand barrage controversé sur le Nil construit par Addis Abeba, a indiqué samedi l'agence officielle Suna.

Les négociations entre les trois pays sur ce projet éthiopien, lancé en 2011 et destiné à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, sont dans l'impasse depuis plusieurs mois.

Les derniers pourparlers, qui se sont tenus par visioconférence début novembre, s'étaient conclus sans avancée.

"Le ministre des Affaires étrangères Omar Qamareddine et le ministre de l'Eau Yasser Abbas participeront dimanche à une réunion ministérielle de négociations concernant le Grand barrage de la Renaissance (Gerd)", selon l'agence Suna. La rencontre aura lieu en présence de responsables

d'Afrique du Sud, actuellement à la tête de l'Union africaine.

Le Soudan proposera que les experts de l'Union africaine se voient accorder "un plus grand rôle" dans les négociations pour aboutir à un accord contraignant au sujet du remplissage et de l'exploitation du barrage, a ajouté Suna, citant un responsable soudanais sous couvert d'anonymat.

Le barrage suscite des tensions en particulier avec l'Égypte, pays de plus de

100 millions d'habitants qui dépend à 97% du Nil pour son approvisionnement en eau, et qui craint que celui-ci soit réduit par l'installation.

Le Caire, mais aussi Khartoum, en aval du fleuve, souhaitent un accord légalement contraignant, notamment sur la gestion du barrage. Addis Abeba, qui juge le Gerd essentiel à son développement, y est réticente et soutient que l'approvisionnement en eau de ces pays ne sera pas affecté.

LE MALI

## 2020, une année difficile

L'année 2020 aura été une année particulièrement difficile pour le Mali avec, en août dernier, un coup d'Etat qui a fait tomber le président Ibrahim Boubacar Keïta, précédé par des tensions autour des résultats des élections législatives, sur fond d'un conflit armé qui dure depuis 2012. L'année a commencé par des attentats terroristes ciblant des soldats et des civils maliens, notamment dans le nord du pays, mais aussi par des affrontements intercommunautaires, en plus de l'apparition du covid-19, en mars. Malgré tout, les élections législatives, retardées plusieurs fois au cours des années précédentes, ont été organisées au mois de mars. Elle seront, toutefois, perturbées par l'enlèvement de Soumaïla Cissé, président du parti d'opposition, Union pour la République et la démocratie. Plusieurs chefs de bureaux de vote seront également enlevés. Au mois de mai, lorsque les résultats du deuxième tour des élections sont annoncés des manifestations éclatent à Bamako, capitale du pays. Des électeurs s'étaient insurgés contre l'attribution de sièges supplémentaires

au parti au pouvoir, le Rassemblement pour le Mali (RPM), par rapport aux résultats provisoires. Une dizaine de sièges en tout ont été raflés par le RPM. A Sikasso, grande ville du sud du pays, un important rassemblement a été tenu par des Maliens en colère. Des marches de protestation sont signalées dans les villes de Kati, à 15 kilomètres au nord de Bamako, à Sévaré (centre du pays) et à Kayes (ouest). Les manifestations contestant les résultats des élections se transforment en mouvement réclamant le départ du président malien également chef de file du parti au pouvoir, RPM.

Le 10 juillet, la troisième grande manifestation contre le pouvoir a dégénéré en trois jours de troubles meurtriers à Bamako, les pires dans la capitale depuis 2012. Face à cette situation de crise, les membres de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) proposent, le 27 juillet, une solution consistant à la mise en place rapide d'un gouvernement d'union nationale et à la tenue d'élections législatives partielles.

Quinze chefs d'États membres de la Cédéao ont décidé de mettre au point un régime de sanctions contre ceux qui feront obstacle à cette solution. Le président malien a annoncé, quelques heures plus tard, qu'il acceptait cette proposition, faisant part de son intention de mettre en place un gouvernement de six membres autour du Premier ministre, Boubou Cissé et de lui confier la mission de négocier la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le 10 août dernier, Boubacar Keïta supervise l'installation de neuf nouveaux membres de la Cour constitutionnelle, entité en charge de valider les élections, un geste à travers lequel, le président malien souhaitait calmer les contestataires.

Une semaine plus tard, le 18 août, des officiers de l'armée renversent Keïta. Le coup d'Etat démarre du camp militaire Soundiata-Keïta, dans la région de Kati. Le jour même, les militaires arrêtent le président après 7 années passées au pouvoir. Il sera libéré une dizaine de jours plus tard et placé en résidence surveillée.

NIGER

### Plus de 70 morts dans des attaques terroristes contre deux villages

Plus de 70 civils ont été tués samedi dans des attaques menées simultanément par des terroristes contre deux villages au Niger, selon un nouveau bilan donné dimanche par des sources de sécurité. Selon l'une des sources sécuritaires, 49 villageois ont été tués et 17 autres personnes blessées dans le village de Tchombangou.

Une deuxième source, un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur du Niger, a indiqué qu'une trentaine d'autres villageois avaient été tués à Zaroumdareye. Un précédent bilan de ces attaques a fait état de 56 morts. Le pays de l'ouest de l'Afrique a déjà été le théâtre d'attaques de terroristes liés à Al-Qaïda et au groupe terroriste autoproclamé État Islamique (EI, Daech). Des attaques perpétrées près des frontières Ouest et Sud-Est ont fait des centaines de morts l'an dernier.

Agences

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Le Doyen en conquérant à Sfax

Le MC Alger s'est envolée, hier, pour Tunis en vue du match devant l'opposer à l'équipe locale du SC Sfax ce mercredi pour le compte de la manche retour du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

PAR MOURAD SALHI

La délégation du Mouloudia s'est envolée pour Tunis à bord d'un vol spécial. Les responsables du club, à leur tête le président du Conseil d'administration, Abdenacer Almas, ont tout préparé pour mettre les joueurs dans les meilleures conditions possibles lors de ce séjour au pays de Carthage.

"Nous avons tout préparé pour le séjour à Tunis. C'est un match très important qu'il faut préparer dans les meilleures conditions. C'est une qualification pour la phase des poules qui sera en jeu. Les joueurs sont hyper-motivés et la confirmation sera leur unique mot d'ordre", a indiqué le président Almas.

Auteur d'une belle prestation lors du match aller, disputé la semaine dernière au stade 5-Juillet, les Vert et Rouge ont effectué le déplacement à Sfax avec un esprit conquérant. Même si le Mouloudia, vainqueur du match aller (2-0), partira favorite au vue, notamment, de cet avantage, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter, d'autant plus que la motivation sera grande chez les Tunisiens qui vont évoluer chez eux. L'équipe adverse reste sur une large



victoire en Championnat face au Stade Tunisien (3-1). Le buteur Farès Chaouat a réussi à inscrire un doublé lors de cette rencontre du championnat local.

"Certes, nous avons réalisé l'une de nos belles prestations cette saison, mais nous ne sommes pas encore qualifiés. Il reste une deuxième mi-temps à jouer à Sfax. Nous allons bien évidemment aborder ce match avec l'intention de le gagner, tout en respectant l'adversaire", a estimé le coach Nabil Neghiz.

Pour ce match retour, l'entraîneur mouloudéen a décidé de faire appel à tous les joueurs hormis ceux qui souffrent de petits bobos, dont Rebaï qui n'est pas apte à reprendre la compétition. Vu le rythme des matchs et les circonstances dans lesquelles se déroulent les rencontres (Covid-19), l'entraîneur Nabil Neghiz est en train de gérer son effectif.

Pour ce qui est de la préparation de

cette grande explication face à une équipe habituée à ce genre de rendez-vous d'envergures, le staff technique du Mouloudia a programmé trois séances d'entraînements à Sfax, dont la dernière se fera au stade Tayeb-M'hiri, où se jouera cette affiche.

Le staff technique ne veut rien laisser au hasard pour préparer une équipe solide face à un adversaire qui est attendu à sortir le grand jeu pour renverser la vapeur. Les débats s'annoncent très disputés entre les 22 acteurs sur le terrain.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre gabonais Bakary Papa Gassama.

Un referee âgé de 41 ans, international depuis 2006, et qui a officié par le passé plusieurs finales continentales. Il avait dirigé plusieurs rencontres des clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines et même celles de l'équipe nationale.

M.S.

CRB, DUMAS :

## « On s'attendait à ce que ce match face à la JSMS soit difficile »

Vainqueur face à la JSMS jeudi dernier en match retard du Championnat (3-2), le CR Belouizdad remonte à la 5<sup>e</sup> place du classement général avec toujours 2 matchs en retard. L'entraîneur Franck Dumas a exprimé sa satisfaction et rappelé ses consignes en conférence de presse.

« À 2 à 0, l'adversaire voyait qu'il avait 0% de chance de revenir dans la partie mais, avec un peu de déconcentration de notre part, l'adversaire est passé à 50% de chance. En deuxième mi-temps, l'équipe de la JSMS a

sérieusement commencé à croire en ses chances. J'ai dit à mes joueurs qu'il fallait être patients. Malheureusement, derrière, nous avons eu beaucoup d'occasions mais sans les concrétiser », analyse-t-il, ajoutant qu'« on finit quand même par marquer sur penalty mais on s'est fait peur en fin de match en encaissant un deuxième but. C'était un match compliqué pour nous, car il intervient après la belle victoire en Ligue des champions ».

Le coach belouizdadi souligne, enfin,

que son équipe a « bien terminé la première partie de saison. Nous allons, désormais, nous projeter sur la préparation du match retour face à Gor Mahia. On reprend le travail samedi (Ndlr: 2 janvier 2021). Les matchs s'enchaînent, ce n'est pas toujours évident d'être performants, mais les joueurs ne lâchent rien c'est ça le plus important ». La délégation du Chabab s'envolera demain en direction de Nairobi en vue du match retour de la Ligue des champions face à Gor Mahia, prévu, mercredi prochain.

LIGUE 1 (FRANCE)

## Oukidja et Delort dans l'équipe-type de l'année

Nos deux internationaux algériens de Ligue 1 Uber Eats Alexandre Oukidja (FC Metz) et Andy Delort (Montpellier HSC) n'ont pas manqué de faire parler d'eux pour l'année 2020 passée. Ils ont tous deux été choisis dans l'équipe type de l'année établie par la plateforme des statistiques Whoscored.

Oukidja, qui n'est pas étranger aux bonnes performances du FC Metz, a enchaîné les clean sheets. Whoscored l'a, donc, choisi dans son équipe-type de l'année en lui attribuant la note de 7,11. Andy Delort, quant à lui, est un élément vital de Montpellier. Le champion d'Afrique a terminé l'année

2020 avec une belle moisson de 13 buts et 8 passes décisives toutes compétitions confondues. Il a obtenu la meilleure note de la part de Whoscored, à savoir 7,56. Il est associé dans cette équipe de l'année aux deux attaquants parisiens Kylian Mbappé et Angel Di Maria.

## LUTTE

## Les juniors et seniors en stage de préparation du 5 au 20 janvier

Les sélections nationales de lutte, juniors et seniors (garçons et filles) seront en stage de préparation du 5 au 20 janvier prochains au niveau des Centres sportifs de Souidania (Alger) et de Chlef, a indiqué, ce samedi, la Fédération algérienne des luttes associées sur sa page Facebook.

C'est en prévision du tournoi Afrique-Océanie, qualificatif pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2021, prévu du 2 au 04 avril prochain à El Jadida (Maroc) ainsi que les Championnats d'Afrique programmés du 6 au 10 avril dans la même ville, que les lutteurs algériens vont se retrouver pour deux stages de préparation. Les athlètes seniors de la lutte gréco-romaine, au nombre de 18, seront au Centre sportif régional de la wilaya de Chlef sous la conduite des entraîneurs Bendjedaâ Mazouz et Zeghdane Messaoud.

De leur côté, les spécialistes de la lutte libre (juniors et seniors) et féminine éliront domicile au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), sous la conduite des entraîneurs Aoune Fayçal, Benrahmoune Mohamed et Chergui Ammar.

## MERCATO

## Slimani en route pour l'Arabie saoudite ?

En fin de contrat à l'issue de l'exercice sportif en cours, Islam Slimani, l'avant-centre algérien de Leicester City, pourrait rejoindre le club d'Al Shabab au mercato d'hiver selon la presse saoudienne.

Désirant renforcer son secteur offensif en prévision de la deuxième partie de saison, la formation de Riyad auraient entamé des négociations avec le club anglais lors des derniers jours. N'entrant pas dans les plans de Brendan Rodgers, le buteur algérien cherche un nouveau point de chute. En plus de l'intérêt d'Al Shabab, Islam Slimani pourrait choisir de repartir en Ligue 1 française où il serait dans le viseur de l'Olympique Lyonnais et de l'AS Saint-Etienne.

## FC METZ

## Boulaya meilleur joueur du mois de décembre

L'international algérien Farid Boulaya a été élu meilleur joueur du FC Metz pour le mois de décembre par les fans de l'équipe.

Avec 40% des votes, le champion d'Afrique devance Boubakar Kouyaté et Opa Nguette. Il succède à son compatriote, Alexandre Oukidja, qui avait été élu meilleur joueur du mois de novembre.

Très bon depuis plusieurs semaines, Farid Boulaya a inscrit deux buts et offert une passe décisive aux Grenats au mois de décembre.

IRON MAN



21h00



Inventeur de génie, Tony Stark a bâti un véritable empire industriel : à la tête de Stark Industries, il est devenu l'un des principaux fournisseurs d'armements stratégiques du gouvernement américain. Alors qu'il supervise des essais d'armement, il est kidnappé par un groupe d'insurgés qui l'obligent à concevoir une arme redoutable. Mais sans éveiller la méfiance de ses ravisseurs, il réussit à mettre au point une armure ultra-sophistiquée qui lui permet de prendre la fuite. De retour aux États-Unis, Tony fait le serment d'orienter Stark Industries dans une toute nouvelle direction. Mais il doit affronter Obadiah Stane, son ancien bras droit

LUKAS



21h00



Autrefois garde du corps, Lukas travaille désormais comme videur de boîte de nuit et élève seul Sarah, sa fille de 8 ans. Après une altercation avec un client, il doit quitter son emploi et se fait embaucher dans un strip club. Rapidement, Interpol le recrute pour coincer le propriétaire des lieux, un caïd flamand. Une mission risquée de Lukas accepte

THE BAY



21h00



Lors du barbecue organisé pour le départ en retraite de l'avocat Bill Bradwell, son beau-fils et associé Stephen Marshbrook est sauvagement assassiné chez lui. La police de Morecombe se charge de l'affaire. Lisa Armstrong doit de nouveau entrer dans les coulisses d'une famille, découvrir ses secrets, et prouver sa propre valeur, aussi bien auprès de ses collègues que de sa famille

SECRETS D'HISTOIRE  
NÉRON,  
LE TYRAN DE ROME



21h00



Stéphane Bem nous emmène en Italie sur les pas de l'empereur romain Néron, l'une des figures les plus controversées de l'Antiquité. Néron est synonyme de cruauté, de mégalomanie et de tyrannie depuis presque deux mille ans. Il passe sa vie entouré de femmes ambitieuses qui le poussent à commettre les assassinats les plus impardonnables, à l'image d'Agrippine la Jeune, sa mère, prête à tout pour installer son fils à la tête du pouvoir. En l'an 54, à seulement 16 ans, Néron est proclamé empereur et se retrouve à la tête d'un vaste empire. Son image déjà ternie va se dégrader encore plus en l'an 64, lorsque Rome est ravagée par l'un des pires incendies de son histoire



LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE

TENDRE POULET



21h00



Prof de grec à la Sorbonne ne roulant qu'en vélomoteur, Antoine Lemerrier reconnaît en celle qui vient de le renverser une ancienne amie d'université, Lise Tanquerelle, pour qui il éprouve toujours une tendresse certaine. Alors qu'il l'invite à dîner, elle se dérobe, car on vient de l'appeler au téléphone : le député et ex ministre Grandville vient d'être assassiné. Commissaire de police, elle mène l'enquête auprès d'un autre député de la majorité, Mignonac. Celui-ci est localisé à Saint-Cloud chez sa maîtresse Christine Vallier, qui s'avère être également liée au député d'opposition Maurice Rombarde.

MONTREUX COMEDY  
FESTIVAL 2018



21h00



Pour ceux qui ont raté le Montreux Comedy Festival 2018, il n'y a pas de problème, voici une petite séance de rattrapage avec ce Best of du festival. Retrouvez ainsi le meilleur de l'édition 2018. Pour entamer la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur, une kyrielle d'humoristes s'était donné rendez-vous en Suisse : Thomas Wiesel, Marina Rollman, Alex Vizorek, Rachid Badouri, Alexandre Kominek, Yoann Provenzano, Claudia Tgabo, Alex Ramirez, Elodie Poux et Manu Payet. Encore une édition qui aura mis à rude contribution les zygomatiques. Mais qui s'en plaindrait ?

CAUCHEMAR  
EN CUISINE



21h00



Philippe Etchebest fait appel à Mallory Gabsi, jeune candidate talentueuse de la onzième saison de «Top Chef», pour le second dans sa tâche. Cette semaine, c'est à Époye, dans la Marne, que Johan a fait appel au chef Etchebest pour venir en aide au restaurant de son père Jean-Jacques, qui a repris cet établissement après une longue carrière dans la restauration collective. Mais depuis deux ans, le chiffre d'affaires ne fait que baisser et, aujourd'hui, les dettes s'accumulent. Que ce soit en cuisine ou en salle, le chef s'est vite rendu compte qu'il avait mis les pieds dans un joyeux bazar !

SAM  
MATTHIEU



21h00



Enfin libérée des contraintes familiales, Sam savoure son bonheur avec Antoine, fraîchement divorcé et définitivement de retour à Franconville. Mais le bonheur fragile qu'elle avait enfin réussi à atteindre est de courte durée. Alors que son fils Alex, en pleine crise sentimentale, débarque, le père de Sam décide, après quarante-sept ans d'absence, de faire soudainement sa connaissance... Et au collège, un élève rebelle lui donne du fil à retordre.

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax :  
023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax :  
023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités  
s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

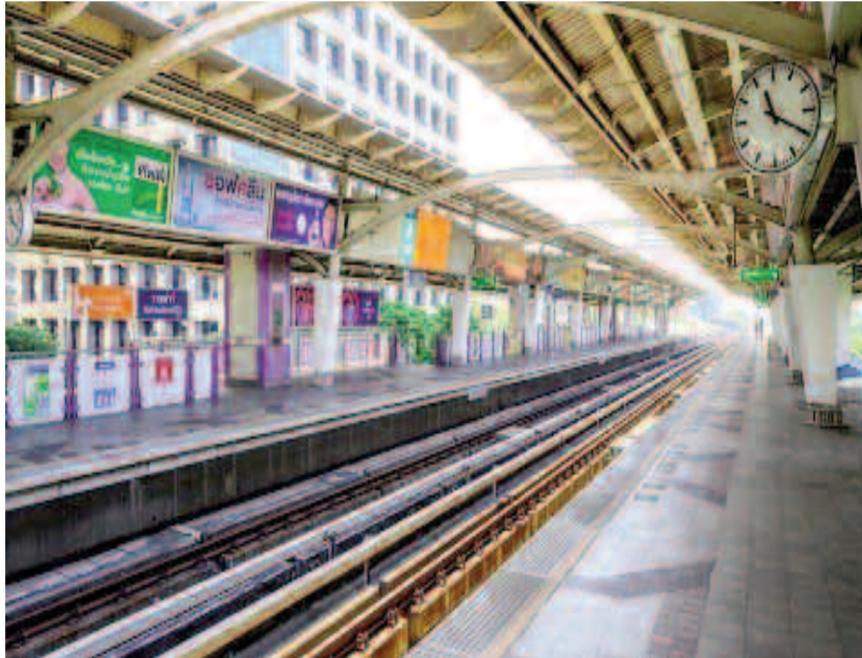
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:28
Dohr	12:52
Asr	15:26
Maghreb	17:47
Icha	19:12

## CORONAVIRUS

# LE COUVRE-FEU ET LE CONFINEMENT S'ÉTENDENT DANS LE MONDE

L'Inde a autorisé deux vaccins contre la Covid-19, qui continue de faire des ravages aux Etats-Unis et force de nombreux pays— de Bangkok à Athènes—, à durcir leurs restrictions. L'Inde a autorisé l'utilisation, "pour des situations d'urgence", du vaccin développé par AstraZeneca et l'Université d'Oxford et de celui de la firme indienne Bharat Biotech, a annoncé hier l'Autorité locale de régulation du médicament. Ce feu vert doit permettre de lancer une vaste campagne de vaccination, dans ce pays de 1,3 milliard d'habitants, le deuxième le plus touché par la pandémie avec plus de 10,3 millions de personnes infectées et près de 150.000 morts. L'Inde veut vacciner jusqu'à 300 millions de personnes, d'ici la mi-2021. De son côté, l'Egypte, pays le plus peuplé du Monde arabe avec quelque 100 millions d'habitants, a annoncé avoir autorisé le vaccin développé par le laboratoire chinois Sinopharm. Si l'arrivée des vaccins donne l'espoir d'une embellie en ce début d'année, il faudra encore que les cadences de production des précieuses doses suivent. A Bruxelles, l'UE a reconnu samedi une "insuffisance mondiale" des capacités de production de vaccins, se disant "prête à aider" pour les augmenter. En attendant, la priorité reste d'éviter la contagion. Après un certain assouplissement pour les fêtes de fin d'année, la France et la Grèce ont resserré la vis, Bangkok met sous l'éteignoir sa célèbre vie nocturne et Tokyo réclame l'état d'urgence. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a averti dimanche que des restrictions encore plus sévères pourraient être décidées en Angleterre, évoquant une fermeture des écoles. Il a incriminé "l'impact du nouveau variant du virus", plus contagieux. A Gibraltar, un nouveau confinement de deux semaines est imposé depuis samedi, en raison d'un doublement des cas en un mois pour lequel ce nouveau variant



est soupçonné. Le gouvernement du Zimbabwe a lui aussi ordonné, samedi soir, un nouveau confinement national. Quant à l'Italie, elle a renoncé à ouvrir comme prévu dès la semaine prochaine, ses stations de ski. "Les conditions ne sont pas réunies", ont reconnu les autorités. Pour six millions d'habitants de l'Est de la France, le couvre-feu en vigueur a été avancé de 20H00 à 18H00 depuis samedi. Globalement respecté, ce couvre-feu a été défié dans une petite commune de Bretagne (ouest de la France), où une rave party sauvage a réuni 2.500 "teufeurs" français et étrangers. Les forces de l'ordre y ont mis fin samedi matin, et verbalisé les fêtards. Deux personnes ont été placées en garde à vue. Les autorités ont invité les participants à s'isoler et à se faire dépister. La Grèce, elle, prolonge jusqu'au 10 janvier son confinement strict : déplacements non essentiels interdits, commerces fermés sauf magasins d'alimentation et phar-

macies.

### "Catastrophique" au Liban

Au Liban, les fêtes de fin d'année ont provoqué une forte hausse des contaminations et une quasi saturation des hôpitaux. "Les patients font la queue aux urgences en attendant un lit", déplore le président du Syndicat des hôpitaux privés, Sleiman Haroun. Face à cette situation jugée "catastrophique", le Comité national de lutte contre le Covid-19 a recommandé un nouveau confinement pour trois semaines. En Asie aussi, l'épidémie inquiète : la gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike, a demandé samedi au gouvernement de déclarer à nouveau l'état d'urgence, alors que la capitale a battu cette semaine son record de contaminations. Elle demande que les restaurants, les bars et les karaoké ferment à 20H00, et que l'alcool ne soit pas servi après 19H00. Des mesures déjà appliquées à Bangkok,

où bars et discothèques, salons de massage et de beauté, sont désormais fermés, pour stopper une flambée de cas déclenchée en décembre sur un marché de fruits de mer. Pas de répit non plus aux Etats-Unis, pays le plus endeuillé du monde avec près de 350.000 morts. La première puissance mondiale a passé vendredi le seuil des 20 millions de cas. Un nouveau record quotidien de contaminations (277.346) a été atteint samedi, selon l'Université Johns Hopkins.

### Vaccinations en retard

Les espoirs nourris par l'arrivée des vaccins ont été refroidis par la lenteur de la campagne de vaccination américaine, plombée par des difficultés logistiques et des hôpitaux débordés. Seuls 4,2 millions d'Américains avaient reçu samedi, la première dose de leur vaccin contre la Covid-19, loin de l'objectif affiché par l'administration Trump (20 millions de personnes vaccinées d'ici la fin de 2020). Les campagnes de vaccination font aussi l'objet de critiques en Europe, notamment en France. Le Pr Mehdi Mejdoubi, du centre hospitalier de Valenciennes (nord), ne comprend pas "pourquoi il y a un tel écart avec l'Allemagne: l'Allemagne vaccine 20.000 personnes par jour, nous sommes à 50 personnes vaccinées par jour". Le nouveau président suisse, Guy Parmelin, a lui fait son mea culpa : "Entre juillet et septembre, nous avons sous-estimé la situation", déclare-t-il dans le quotidien du dimanche SonntagsBlick. La pandémie a fait au moins 1.835.824 morts dans le monde pour plus de 84.508.990 cas d'infection, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 11H00 GMT.-

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

# 8 MORTS ET 32 AUTRES BLESSÉS EN DEUX JOURS

Huit personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées, dans 19 accidents de la circulation survenus ces deux derniers jours, a indiqué hier un bilan du commandement de la Gendarmerie nationale (GN). "Les unités de la GN ont enregistré, durant la période allant du 1er au 2 janvier, dix-neuf (19) accidents de la circulation dans 12 wilayas du pays, ayant causé huit décès et 32 blessés", a précisé la même source, relevant que les wilayas concernées par ces accidents sont: Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Tébessa, Tiaret, Tizi Ouzou, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbes, Guelma, Bordj Bou Arreridj et Ain Defla. Dans le cadre de la lutte contre le trafic

des comprimés psychotropes, les unités de la GN ont procédé, dans des opérations distinctes menées durant la même période, à la saisie de "436 comprimés psychotropes, tous types confondus, et d'un montant de 538.000 Da". Dans le même cadre, "deux moyens de transport ont été saisis et 15 individus arrêtés dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Jijel, Ghardaïa et Ain Témouchent". En matière de lutte contre la fraude et la contrebande, ajoute la source, les services de la GN ont saisi, à travers plusieurs opérations, "10.459 unités de boissons alcoolisées, 534 téléphones portables, 100 flacons de parfum et cinq moteurs d'occasion pour véhicules légers". Il s'agit également de "119 quintaux de

son, deux quintaux de viandes de volaille, 1,6 autres de poisson et 60 kg de légumineuses", en sus de "420 masques médicaux de protection, 2.400 sacs de tabac (chique), 26 tonnes et 60 kg de ciment et 14.000 cartouches de cigarettes de différentes marques". En outre, les mêmes unités ont procédé à la saisie "d'une somme d'argent en devises de 10.000 euros, d'une autre en monnaie nationale (9.000 Da) et de 12 moyens de transport", et à "l'arrestation de 13 individus dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Tizi-Ouzou, Sidi Bel Abbes, Guelma, Annaba, M'sila, Mascara, Mostaganem, Oran, Ouargla, Tindouf, Khenchla, Ain Defla et Relizane", a conclu la source.

## BILAN DE LA COVID EN ALGÉRIE

# 249 nouveaux cas et 3 décès en 24h

Deux cent quarante-neuf nouveaux cas confirmés de coronavirus, 197 guérisons et 03 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier dimanche 03 janvier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. L'Algérie totalise ainsi 100.408 cas confirmés depuis le début de l'épidémie fin février 2020, dont 2.772 décès et 67.808 guérisons. Pour le quatrième jour consécutif, le nombre de cas confirmés annoncé reste au-dessous des 300. Le Gouvernement avait reconduit le 31 décembre, le couvre-feu pour deux autres semaines alors qu'il a décidé de donner le feu vert pour le vaccin russe Spoutnik V tout en affirmant que ce choix ne l'empêche pas d'être en contact avec d'autres laboratoires producteurs de vaccins contre la Covid-19.